



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Culture



**DOSSIER DE PRÉSENTATION
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
À LA PROMOTION INSP 2024—2025
« PAUL-ÉMILE VICTOR »**

Paris —juillet 2025

Sommaire



Le ministère de la Culture
rue des Bons-Enfants
© Ministère de la Culture
—Edouard Bierry 2011

04 ÉDITORIAL

06 POURQUOI CHOISIR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE À LA SORTIE DE L'INSP ?

07 Un choix de carrière ouvrant
de nombreuses potentialités
et des perspectives diversifiées

42 Le mot de la directrice générale des
médias et des industries culturelles

44 LES ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

45 Éléments démographiques et statistiques

53 Rémunérations pratiquées

61 EN SAVOIR D'AVANTAGE

62 Missions

66 Organigramme

71 Budget 2023

72 Effectifs



Édito

© Ministère de la Culture
—Didier Plowy 2020

Cher(e) élève-sortant(e) de la Promotion Paul-Émile Victor,

Administration dotée d'un grand rayonnement et pourvue d'un important nombre d'opérateurs – le 2^e ministère à cet égard, pour certains immensément prestigieux, le ministère de la Culture a l'honneur d'accueillir chaque année des diplômés de l'Institut national du service public. Cette année, un poste est proposé à la direction générale des médias et des industries culturelles. Une opportunité de découvrir et d'intégrer une administration riche et diversifiée!

Le choix du nom de votre promotion, Paul-Émile-Victor, incarne l'ouverture, la curiosité et l'engagement. Explorateur, scientifique, ethnologue, écrivain, dessinateur et humaniste, Paul-Émile Victor fut un passeur entre les mondes, un homme de savoirs et de récits, de curiosité et d'humanité.

Ces valeurs sont aussi au coeur des politiques culturelles que nous conduisons. Rendre la culture accessible à toutes et à tous, encourager la création, préserver et transmettre notre patrimoine, soutenir la diversité artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire, accompagner les transitions numériques, écologiques et sociales dans les secteurs culturels : voilà autant de défis auxquels nous oeuvrons chaque jour.

Rejoindre le ministère de la Culture, c'est choisir de travailler au service de politiques publiques variées. Que ce soit en administration centrale, dans nos services déconcentrés ou au sein de notre réseau d'établissements publics mais aussi à l'inspection générale des affaires culturelles, vous aurez la possibilité de vous épanouir et de construire votre carrière en fonction de vos aspirations et de vos envies. Vous pourrez aussi inventer les politiques culturelles de demain, le ministère de la Culture étant un véritable terrain d'expérimentation.

L'entrée au ministère se fait traditionnellement sur des missions d'adjoint au chef de bureau ou de département, ou plus récemment de chef de projet dans les directions régionales des affaires culturelles avec la perspective, sous deux ans, de se voir confier la responsabilité d'un bureau, d'un département ou d'évoluer vers un poste en établissement public.

Il n'existe pas véritablement chez nous de carrière-type ; vous serez libres de vous y inventer un parcours original et ambitieux, tout en étant bien sûr accompagné pour cela dès votre entrée au ministère. L'administration centrale et les services déconcentrés du ministère, ses services à compétence nationale et ses opérateurs ouvrent un vaste champ à qui voudrait dédier toute ou partie de sa carrière au sujet passionnant des politiques culturelles. Le ministère de la Culture emploie 30 000 fonctionnaires et contractuels, dont 20 % en administration centrale et directions régionales et 80 % affectés auprès des opérateurs placés sous sa tutelle.

Vous trouverez, à la lecture de ce document, des témoignages et des exemples de parcours. Vous découvrirez la communauté professionnelle des administrateurs de l'État ainsi que les missions et l'organisation du ministère.

Mon équipe, et tout particulièrement la délégation ministérielle à l'encadrement supérieur, se tiendra à votre disposition pour vous accompagner dans votre prise de poste.

J'espère que vous ferez le choix de nous rejoindre et que j'aurai bientôt le plaisir de vous accueillir au sein de notre ministère !

Luc Allaire

ÉNA 1987 — sorti au ministère de la Culture
(Direction de la musique et de la danse)

Pourquoi choisir le ministère de la Culture à la sortie de l'INSP ?



—Un choix de carrière ouvrant de nombreuses potentialités

Les exemples de parcours professionnels d'administrateurs de l'État recrutés à la sortie de l'INSP (et auparavant de l'ÉNA) et affectés au ministère de la Culture illustrent, comme vous le constatarez ci-après, la diversité des carrières au sein de l'administration du ministère et de son réseau d'opérateurs.

Rejoindre le ministère de la culture, c'est bénéficier lors de la première affectation d'un parcours d'accueil de plusieurs jours proposé au nouvel administrateur afin de lui permettre d'appréhender l'environnement professionnel du ministère : immersion de quelques jours en direction régionale des affaires culturelles, visite en établissement public, rendez-vous avec les principaux

responsables de l'administration centrale, participation à la journée de lancement du Cycle des Hautes Études de la Culture.

Le ministère de la Culture dispose de 45 emplois fonctionnels (chefs de service et sous-directeurs, directeurs de projets et experts de hauts niveau) en administration centrale et services à compétence nationale et de 41 emplois DATE dans ses services déconcentrés (directeurs régionaux et directeurs régionaux adjoints des affaires culturelles).

Le suivi des carrières de l'encadrement supérieur au sein du ministère de la Culture est assuré par la délégation ministérielle à l'encadrement supérieur, rattachée directement au Secrétaire général du ministère. La délégation accompagne les administrateurs de l'État dans la construction de leur parcours, notamment aux étapes-clefs de leur vie professionnelle : entretien de prise de poste, réflexion autour du projet professionnel, conseil mobilité, identification des compétences actives. Par ailleurs, le ministère de la Culture s'est doté d'un Laboratoire d'innovation managériale qui appuie notamment les cadres supérieurs dans le développement de leurs pratiques managériales et collaboratives par la diffusion de méthodes d'intelligence collective. Le Laboratoire, en partenariat avec le service des ressources humaines et la délégation ministérielle à l'encadrement supérieur, organise des ateliers thématiques de formation et des groupes de codéveloppement (résolution collective de problématiques professionnelles).

Une lettre d'information dénommée «Sup'Culture» est également adressée tous les mois à la communauté des cadres supérieurs du ministère de la Culture : portraits de cadres supérieurs, actualités sur l'encadrement supérieur, les offres de formation, les nominations et les postes à pourvoir. Dans cette perspective, une offre est proposée permettant de réactualiser son CV, se préparer aux entretiens de recrutement et comités d'audition, créer sa fiche sur le portail Profilcadressup qui sera prochainement déployé ou bénéficier d'un débrief permettant d'améliorer la connaissance de soi.

La délégation contribue également, dans le cadre de la revue des cadres et des talents, à la détection des hauts potentiels pouvant alimenter les viviers ministériel et interministériel de cadres dirigeants. Il coordonne par ailleurs le nouveau dispositif d'évaluation collégiale conduit tous les 6 ans pour chaque administrateur de l'État notamment. Ce dispositif est destiné à apprécier les pratiques professionnelles des cadres bénéficiaires ainsi que leur aptitude à occuper des responsabilités de niveau supérieur. Une attention particulière est portée aux carrières féminines et à l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les nominations aux emplois supérieurs. Le ministère a rempli chaque année les obligations fixées par la loi et reste très attentif à cet équilibre. À noter que le ministère de la Culture s'est vu délivrer récemment les labels égalité et diversité.

RETOUR SUR LES PREMIÈRES AFFECTATIONS D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT RECRUTÉS PAR LA VOIE DE L'ÉNA/INSP

La liste des administrateurs de l'État issus de l'ÉNA/INSP et « natifs » du ministère de la Culture, depuis plus de quarante ans

Gennaoui- Hetier	Maxime	2023—2024 « Joséphine Baker »
Kuentz	Nathan	2023—2024 « Joséphine Baker »
Bodin	Jean-Baptiste	2022—2023 « Guillaume Apollinaire »
Verret	Baptiste	2022—2023 « Guillaume Apollinaire »
Dayraut	Diane	2021—2022 « Germaine Tillion »
Szeradzki	Mathieu	2021—2022 « Germaine Tillion »
Yakoubou	Célia	2020—2021 « Aimé Césaire »
Jarry	Florian	2019—2020 « Hannah Arendt »
Roger	Damien	2018—2019 « Molière »
Reichmann	Amos	2017—2018 « Georges Clemenceau »
Morel	Benjamin	2016—2017 « Louise Weiss »
Nahra	Juliana	2015—2016 « George Orwell »
Ramalingom	Naïma	2015—2016 « George Orwell »
Harle	Victor	2014—2015 « Winston Churchill »
Vidal	Guillaume	2013—2014 « Jean de Lafontaine »
Garcia	Simon	2012—2013 « Jean Zay »
Comoy	Patrick	2011—2012 « Marie Curie »
Giglione	Jérémy	2010—2011 « Jean Jacques Rousseau »
Tanaka	Masafumi	2009—2011 « Robert Badinter »
Roy	Marine	2008—2010 « Emile Zola »
Gaston	Frédéric	2007—2009 « Willy Brandt »
Orain	Hélène	2007—2009 « Willy Brandt »
Steinbock	Francis	2006—2008 « Aristide Briand »
Delmare	Hervé	2005—2007 « République »
Gestin	Benjamin	2004—2006 « Simone Veil »
Narbey	Julie	2003—2005 « Romain Gary »
Ghenassia de Ferran	Hugues	2003—2005 « Romain Gary »
Casadebaig	Fabrice	2002—2004 « Léopold Sédar Senghor »
Mazoyer	Clarisse	2002—2004 « Léopold Sédar Senghor »
Accary-Bonnery	Aude	2001—2003 « René Cassin »
Benkimoun	Fabrice	2001—2003 « René Cassin »
Anfruns	Julien	2000—2002 « Copernic »
Husson	Roland	1999—2001 « Nelson Mandela »
Scherrer	Sophie	1999—2001 « Nelson Mandela »
Azoulay	Audrey	1998—2000 « Averroès »
Roffignon	Arnaud	1998—2000 « Averroès »

Stibbe	Patricia	1997—1999 « Cyrano de Bergerac »
Lannaud	Brice	1996—1998 « Valmy »
Portier	Cécile	1995—1997 « Marc Bloch »
Tomaszewski	Rémi	1994—1996 « Victor Schoelcher »
Cassegrain	Laurence	1993—1995 « René Char »
Miles	Christopher	1992—1994 « Antoine de Saint-Exupéry »
Ahmadi	Catherine	1991—1993 « Léon Gambetta »
Lambolez	Fabienne	1990—1992 « Condorcet »
Baudrez	Marie-Liesse	1989—1991 « Victor Hugo »
Fagart	Catherine	1988—1990 « Jean Monnet »
Durupt	Anne	1988—1990 « Jean Monnet »
Le Guevel	Anne-Marie	1987—1989 « Liberté Égalité Fraternité »
Hoog	Emmanuel	1986—1988 « Michel de Montaigne »
Allaire	Luc	1985—1987 « Fernand Braudel »
Ansellem	Guy	1985—1987 « Fernand Braudel »
Saragosse	Marie-Christine	1985—1987 « Fernand Braudel »
Pittet	Marie	1984—1986 « Denis Diderot »
Bonhomme	Alain	1983—1985 « Léonard de Vinci »
Bouet	Jérôme	1983—1985 « Léonard de Vinci »
Wagner	Marc-André	1983—1985 « Léonard de Vinci »
Farcat	Patrick	1982—1984 « Louise Michel »
Bocquet (monsieur)	Dominique	1981—1983 « Solidarité »
Chatenay	Véronique	1981—1983 « Solidarité »
Saal-Ory	Agnès	1981—1983 « Solidarité »
Lombard	Alain	1980—1982 « Henri François d'Aguesseau »
Chougnet	Jean-François	1979—1981 « Droits de l'Homme »
Rivard	Stéphan	1978—1980 « Voltaire »
Mariani-Ducray	Francine	1977—1979 « Michel de l'Hospital »

RETOUR SUR LES CARRIÈRES ACCOMPLIES DEPUIS 1979

Sortie ÉNA	Prénom-Nom	Première affectation au ministère de la Culture	Affectation actuelle
2024	Maxime Gennaoui-Hetier	SG—Chef adjoint du département des affaires budgétaires et de la synthèse	
2024	Nathan Kuentz	DRAC Grand- Est— Chef de projet stratégie de coopération transfrontalière et politique culturelle numérique	
2023	Jean-Baptiste Bodin	DGMIC—Adjoint au chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information	

2023	Baptiste Verret	DGPA—Adjoint au chef du bureau des professions, de la maîtrise d'oeuvre et de la commande architecturale	DGPA—chef du bureau des professions, de la maîtrise d'oeuvre et de la commande architecturale depuis le 01/11/2024
2022	Jérémie Choukroun	DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur —Coordinateur des stratégies industries culturelles et créatives / référent transition écologique	
2022	Diane Dayraut	SG — Adjointe à la cheffe du département des affaires budgétaires et de la synthèse	DG Trésor — adjointe au chef du bureau du contrôle des investissements étrangers en France depuis le 01/07/2024
2022	Mathieu Szeradzki	DGMIC — Adjoint au chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information	chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information depuis le 01/09/2024
2021	Célia Yakoubou	SG —Adjoint au chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse	EP Palais de la Porte dorée— Secrétaire générale depuis le 03/03/2025
2020	Florian Jarry	DGMIC —Adjoint au chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information	DG Trésor — adjoint au chef du bureau Méditerranée et Proche Orient depuis le 01/09/2024
2019	Damien Roger	SG —Adjoint au chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse	SG —Adjoint à la sous directrice des affaires européennes et internationales depuis le 01/09/2024
2018	Amos Reichman	DGMIC —Adjoint à la cheffe du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information	MEAE —Rédacteur à la sous-direction du moyen orient depuis le 01/09/2021
2017	Benjamin Morel	SG —Adjoint à la cheffe du département des affaires budgétaires et de la synthèse	Conseiller social, budget, fiscalité, investissement et mécénat au cabinet Culture depuis le 24/12/2024
2016	Naïma Ramalingom	DGP —Adjointe au chef du bureau des professions, de la maîtrise d'oeuvre et de la commande architecturale	MI —Conseillère budgétaire du directeur général de la Police Nationale depuis 24/12/ 2024
2016	Juliana Nahra	DGMIC —Adjointe au chef de bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information	SG— Sous-directrice des affaires juridiques depuis le 15/10/2024
2015	Victor Harle	Secrétariat général —Adjoint du chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse	BNF— Directeur de l'administration et du personnel depuis le 17/03/2025
2014	Guillaume Vidal	DGMIC —Adjoint au chef de bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information	DG Trésor - Chef du bureau de l'analyse transversale des finances publiques depuis le 01/09/2022

2013	Simon Garcia	Secrétariat général - Adjoint au chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse puis chef du département	Secrétaire général de l'Académie de France à Rome depuis le 01/09/2020
2012	Patrick Comoy	DGMIC —Adjoint au chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information puis chef du bureau	SG - Adjoint à la haute fonctionnaire à la transition écologique et au développement durable depuis le 26/06/2023
2011	Jérémy Giglione	Secrétariat général —Adjoint au chef du département de l'action territoriale	Head of group - Strategic and Project chez Pictet group depuis le 01/04/2025
2011	Masafumi Tanaka	Adjoint au chef du bureau puis chef du bureau de l'audiovisuel public —DGMIC	Conseiller stratégique au Centre national d'études spatiales depuis le 01/07/2021
2010	Marine Roy	Secrétariat général —Adjointe au chef du bureau du budget et de la synthèse	DG2TDC —Haute Fonctionnaire au handicap et à l'inclusion depuis le 02/12/2024
2009	Frédéric Gaston	DGMIC —Adjoint au chef du bureau du régime économique de la presse et des aides publiques	DGPA —Sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture depuis le 11/02/2019
2009	Hélène Orain	Secrétariat général —Adjointe au chef du bureau du budget et de la synthèse	Directrice adjointe de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris depuis le 17/10/2022
2008	Francis Steinbock	DGCA —Adjoint au secrétaire général	Administrateur général adjoint du musée du Louvre depuis le 25/10/2021
2007	Hervé Delmare	DGP —Chef du bureau des enseignements puis délégué aux affaires administratives auprès du DA chargé des archives	SG —Délégué à la protection des données depuis le 01/09/2020
2006	Benjamin Gestin	Secrétaire général adjoint de la Direction des Musées de France	Directeur général —Eau de Paris depuis décembre 2016
2005	Hugues Ghenassia-De Ferran	Adjoint au chef du bureau du secteur de l'audiovisuel public à la direction du développement des médias	Institut français —Directeur général délégué depuis le 13/05/2024
2005	Julie Narbey	Direction de l'administration générale —Adjointe au chef du bureau du budget	Directrice générale de l'établissement public du CNAC Georges Pompidou depuis le 01/05/2017
2004	Fabrice Casadebaig	Adjoint puis chef du bureau du régime économique de la presse —Direction du développement des médias.	SGPI —Conseiller culture depuis le 01/01/2023
2004	Clarisse Mazoyer	Direction de l'administration générale —Adjointe au chef du bureau du budget	Conseillère maître à la Cour des comptes depuis le 30/12/2022

2003	Aude Accary-Bonnery	Direction du développement des médias —Cheffe du bureau de l'audiovisuel public	Opéra de Paris— Directrice générale adjointe depuis le 03/03/2025
2003	Fabrice Benkimoun	Direction de l'administration générale —Chef de la mission de la politique des personnels	DGCA —Expert de haut niveau, délégué aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi depuis le 15/03/2021
2002	Julien Anfruns	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef du bureau du budget	Avocat à la Cour, depuis le 01/03/2021
2001	Roland Husson	Direction du développement des médias —Adjoint à la cheffe du bureau du secteur audiovisuel public	Directeur général du pôle ressources de France Médias Monde depuis le 01/07/2023
2000	Audrey Azoulay	Direction du développement des médias —Adjoint à la cheffe du bureau du secteur audiovisuel public	Directrice générale de l'Unesco depuis le 01/10/2017
2000	Arnaud Roffignon	Direction de l'administration générale —Adjoint puis Chef du bureau du budget et des affaires financières à la direction de l'administration générale	Directeur général des services du Collège de France depuis le 01/09/2022
1999	Patricia Stibbe	Direction de l'architecture et du patrimoine —Cheffe du bureau du patrimoine immobilier	Chargée de mission, en appui à la préfiguration de la direction générale de la démocratie culturelle, de l'enseignement et de la recherche depuis le 01/03/2025
1998	Brice Lannaud	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef de bureau du budget et des affaires financières	Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche depuis le 01/12/2022
1997	Cécile Portier	Direction de l'administration générale —Cheffe du bureau du budget et des affaires financières	Co-responsable du Cycle des hautes études de la culture depuis le 01/10/2018
1996	Rémi Tomaszewski	Service juridique et technique de l'information et de la communication —Adjoint au chef du bureau des affaires administratives et financières du secteur public audiovisuel	Inspecteur général des affaires culturelles depuis le 01/09/2016
1995	Laurence Cassegrain	Direction du patrimoine —Chef du bureau des monuments historiques de l'État	Inspectrice générale des affaires culturelles, depuis le 15/06/2021
1994	Christopher Miles	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef du bureau du budget	Directeur général de la création artistique depuis le 03/02/2021
1993	Catherine Ruggeri	Direction du théâtre et des spectacles —Cheffe du bureau des institutions théâtrales	Inspectrice générale des affaires culturelles depuis le 01/09/2016

1992	Fabienne Lambolez	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef de bureau du budget et des affaires financières	Conseillère d'État, Présidente adjointe de la section de l'administration du Conseil d'Etat.
1991	Marie-Liesse Baudrez	Direction de l'administration générale —Adjointe au chef du service du personnel et des affaires sociales	Ancienne inspectrice générale des affaires culturelles
1990	Anne Durupty	Service juridique et technique de l'information —Adjointe au chef du département des affaires économiques et financières	Ancienne directrice générale d'Arte France
1990	Catherine Fagart	Direction de l'administration générale —Adjointe au chef du bureau du budget et de la programmation	Administratrice hors classe honoraire
1989	Anne-Marie Le Guevel	Direction du théâtre et des spectacles —Chef du bureau des institutions théâtrales	Inspectrice générale des affaires culturelles depuis avril 2012
1988	Emmanuel Hoog	Direction de l'administration générale —Chef du service du personnel et des affaires sociales	Directeur général de Nova Press
1987	Luc Allaire	Direction de la musique et de la danse —Délégué adjoint à la danse	Secrétaire général du ministère de la Culture depuis le 03/9/2020
1987	Guy Amsellem	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef du bureau du budget	Inspecteur général des affaires culturelles depuis le 19/03/2018
1987	Marie-Christine Saragosse	Service juridique et technique de l'information —Adjointe au chef de service	Présidente- directrice générale de France Médias Monde
1986	Marie Pittet	Secrétaire générale du centre national des arts plastiques	Ancienne conseillère-maître à la Cour des comptes
1985	Alain Bonhomme	Direction des musées de France — Chargé de mission au service de la muséologie et de l'action culturelle	Ancien Inspecteur général des affaires culturelles
1985	Jérôme Bouet	Direction du développement culturel —Chef du bureau de l'administration régionale et de la déconcentration	Ancien Inspecteur général des affaires culturelles
1985	Marc-André Wagner	DGP —chef du bureau de l'archéologie préventive	Ancien Inspecteur général des affaires culturelles (décédé en 2010)
1984	Patrick Farcat	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef du bureau du budget et de la programmation	Administrateur général —Délégué général du Festival d'histoire de l'art
1983	Dominique Bocquet	Direction du développement culturel —Chef de la division des interventions culturelles	Senior fellow au Policy Center for the New South
1983	Agnès Saal	Direction de la musique et de la danse —Chef de la division «art lyrique»	Chargée de mission auprès de la commission nationale française de l'UNESCO depuis le 09/12/2024

1982	Alain Lombard	Direction du théâtre et des spectacles —Chef du bureau des théâtres nationaux et de la décentralisation dramatique	Administrateur de l'Etat honoraire
1981	Jean-François Chougnnet	Direction de l'administration générale —Adjoint au chef du bureau du budget	Administrateur général des finances publiques honoraire
1980	Stephan Rivard	Direction des musées de France —Chargé de mission auprès du directeur	Administrateur général des finances publiques honoraire
1979	Francine Mariany-Ducray	Direction de l'administration générale —Cheffe du bureau du budget	Conseillère d'État honoraire, présidente du Comité parcours et carrière du ministère de la Culture

DES PARCOURS PROFESSIONNELS D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT AUSSI DIVERSIFIÉS QUE VALORISANTS – QUELQUES ILLUSTRATIONS !

Promotion ÉNA 2016 Naïma Ramalingom

Janv 2017—déc 2019 →	Adjointe au chef du bureau puis chef du bureau des professions, de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale à la direction générale des patrimoines et de l'architecture
Déc 2019—avril 2022 →	Chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse au secrétariat général du ministère de la Culture
avril 2022 —déc 2023 →	Sous-préfète d'Avallon (Yonne)
déc 2023 — déc 2024 →	Conseillère budget, fiscalité, investissement, et mécénat au cabinet Culture
depuis décembre 2024 →	Conseillère budgétaire du directeur général de la Police Nationale

Promotion ÉNA 2013 Simon Garcia

2013—2015 →	Adjoint au chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse au secrétariat général
2016—2017 →	Chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse au secrétariat général
Sept 2017—avril 2019 →	Directeur général des services de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad)
Avril 2019—juil 2020 →	Conseiller en charge de la transformation du ministère, du budget, de la fiscalité et du suivi de l'exécution des réformes au cabinet du ministre de la Culture
Depuis Sept 2020 →	Secrétaire général de la Villa Médicis à Rome

Promotion ÉNA 2010 Marine Roy

2010—sept 2012 →	Adjointe au chef du bureau du budget au secrétariat général
Sept 2012—juin 2017 →	Secrétaire générale de la Bibliothèque Publique d'Information
Juin 2017—juin 2018 →	DRH adjointe de la Bibliothèque nationale de France (BNF) en charge de la préfiguration de la DRH
juillet 2018—mai 2021 →	Directrice déléguée aux ressources humaines de la BNF
mai 2021—déc 2024 →	Sous-directrice de l'éducation artistique et des pratiques culturelles à la Ville de Paris
Depuis décembre 2024 →	Haute fonctionnaire au handicap et à l'inclusion (DG2TDC)

Promotion ÉNA 2009 Hélène Orain

Avril 2009—janv 2011 →	Adjointe au chef du bureau, puis chef du bureau du budget au secrétariat général
Janvier 2011—mai 2012 →	Chef du bureau des ressources humaines à la direction générale des patrimoines
Mai 2012—avril 2013 →	Conseillère budgétaire au cabinet de la ministre de la Culture
Avril 2013—juin 2015 →	Secrétaire général de l'Oppic (opérateur du patrimoine et des projets

immobiliers de la Culture)
 Juin 2015—février 2021 → Directrice générale de l'établissement public du Palais de la Porte Dorée
 Mars 2021—octobre 2022 → Cheffe de service, adjointe au directeur général de la création artistique
 Depuis octobre 2022 → Directrice adjointe de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSBA)

Promotion ÉNA 2008 **Francis Steinbock**

Avril 2008—janv 2010 → Secrétaire général adjoint de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
 Janv 2010—déc 2011 → Adjoint au sous-directeur des affaires financières et générales de la direction générale de la création artistique
 Janv 2012—janv 2014 → Chef du département des moyens, des méthodes et de la modernisation au Service des affaires immobilières de la Préfecture de police de Paris
 Janv 2014—déc 2015 → Chef du département des affaires budgétaires et de la synthèse au secrétariat général
 Déc 2015—sept 2016 → Sous-directeur des affaires financières au secrétariat général
 Janv 2016—avril 2020 → Administrateur général adjoint de l'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie
 Mai 2020 —sept 2021 → Administrateur général de l'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie
 Depuis Sept 2021 → Administrateur général adjoint l'établissement public du musée du Louvre

Promotion ÉNA 2005 **Julie Narbey**

Avril 2005—nov 2006 → Adjointe au chef du bureau du budget à la direction de l'administration générale
 Nov 2006—juin 2007 → Chef du bureau du budget à la direction de l'administration générale
 Juil 2007—sept 2008 → Chef du bureau des opérateurs à la direction de l'administration générale
 Sept 2008—janv 2010 → Directrice de l'administration et des ressources humaines de l'établissement public du musée du quai Branly
 Janv 2010—avril 2011 → Conseillère technique au cabinet du ministre (affaires budgétaires et fiscales, modernisation et développement durable)
 Juil 2011—mai 2017 → Détachée en qualité de directrice générale déléguée auprès de la société par actions simplifiée Palais de Tokyo
 Depuis mai 2017 → Directrice générale de l'établissement public du centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Promotion ÉNA 2004 **Clarisse Mazoyer**

Avril 2004—avril 2005 → Adjointe au chef du bureau du budget à la direction de l'administration générale
 Avril 2005—nov 2006 → Chef du bureau du budget à la direction de l'administration générale
 Nov 2006—juin 2007 → Chef du bureau des opérateurs à la direction de l'administration générale
 Juin 2007—août 2009 → Directrice administrative et financière du Centre des monuments nationaux
 Sept 2009—mars 2013 → Directrice régionale adjointe des affaires culturelles d'Île-de-France
 Mars 2013—sept 2014 → Conseillère presse, livre et lecture au cabinet de la ministre de la Culture

Sept 2014—juil 2015 →	Directrice adjointe du cabinet de la ministre de la Culture
Juil 2015—déc 2022 →	Présidente de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic)
Depuis déc 2022 →	Conseillère maître à la Cour des comptes

Promotion ÉNA 2003 Aude Accary-Bonnery

Avril 2003—déc 2006 →	Adjointe au chef de bureau puis cheffe du bureau de l'audiovisuel public à la direction du développement des médias
Déc 2006—mars 2011 →	Fonctionnaire d'échange au ministère britannique de la culture, des médias et des sports, chargée de la régulation audiovisuelle puis responsable du département cinéma et jeux vidéo
Avril 2011—janv 2013 →	Directrice adjointe en charge du budget et des financements auprès du directeur financier et juridique du Centre national du cinéma (CNC)
Janv 2013—sept 2014 →	Directrice financière et juridique du Centre national du cinéma
Juin—août 2014 →	Conseillère chargée du suivi des médias et des industries culturelles auprès du Premier ministre
Août 2014—avril 2016 →	Conseillère chargée de l'audiovisuel et du cinéma au cabinet de la ministre de la Culture
Avril 2016—janv 2018 →	Cheffe du service des affaires financières et générales au secrétariat général
Janv 2018—déc 2019 →	Directrice générale adjointe en charge de la stratégie et du contrôle au CNC
Janv 2020—sept 2020 →	Rapporteur des États généraux des industries culturelles et créatives
oct 2020—mars 2025 →	Secrétaire générale adjointe du ministère de la culture
depuis mars 2025 →	Directrice générale adjointe de l'Opéra national de Paris

Promotion ÉNA 2003 Fabrice Benkimoun

Avril 2003—octobre 2006 →	Chef de la mission de la politique des personnels à la direction de l'administration générale
Octobre 2006—mai 2007 →	Conseiller technique budget, LOLF et modernisation au cabinet du ministre de la Culture
Mai 2007—juin 2009 →	Détaché en qualité de maître des requêtes au Conseil d'État
Juil 2009—nov 2010 →	Conseiller budgétaire au cabinet du ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
Nov 2010—juil 2012 →	Directeur général du Centre des monuments nationaux (CMN)
Sept 2012—nov 2014 →	Maître des requêtes au Conseil d'État en service extraordinaire
Nov 2014—juin 2019 →	Sous-directeur des affaires juridiques au secrétariat général du ministère de la culture et de la communication
Juil 2019—mars 2021 →	Sous-directeur des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique
Depuis le 15 mars 2021 →	Expert de haut niveau, chargé des fonctions de délégué aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi, auprès du directeur général de la création artistique

Promotion ÉNA 2001

Roland Husson

Avril 2001—avril 2003 →	Adjoint de la chef du bureau du secteur audiovisuel public à la direction du développement des médias
Avril 2003—juin 2005 →	Chef du bureau du secteur audiovisuel public à la direction du développement des médias
Sept 2005—mars 2008 →	Expert national détaché auprès de la Commission européenne, au sein de l'unité « Médias » de la direction générale de la Concurrence
Avril 2008—déc 2009 →	Directeur des affaires européennes et internationales au Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)
Janv 2010—juin 2014 →	Sous-directeur de l'audiovisuel à la direction générale des médias et des industries culturelles
Juin 2014—sept 2015 →	En disponibilité, consultant au cabinet Analysys Mason (Londres)
Sept 2015 à février 2016 →	Directeur-adjoint de l'Etablissement de communication et production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)
Février 2016—mai 2017 →	Directeur adjoint du cabinet de la ministre de la culture et de la communication
Sept 2017—août 2020 →	Conseiller de coopération et d'action culturelle à Kuala Lumpur (Malaisie)
Sept 2020—juin 2023 →	Conseiller aux politiques transversales auprès de la directrice générale de l'Unesco
Depuis juillet 2023 →	Directeur général du pôle ressources de France Médias Monde

Promotion ÉNA 2000

Audrey Azoulay

Avril 2000—avril 2001 →	Adjointe du chef du bureau du secteur audiovisuel public à la direction du développement des médias
Avril 2001—avril 2003 →	Chef du bureau du secteur audiovisuel public à la direction du développement des médias
juillet 2003—déc 2005 →	Conseillère à la chambre régionale des Comptes d'Île-de-France
Janv 2006—mai 2007 →	Directrice adjointe de l'audiovisuel au Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)
Mai 2007—février 2010 →	Directrice financière et juridique au CNC
Février 2011—août 2014 →	Directrice générale déléguée du CNC
Sept 2014—février 2016 →	Conseillère auprès du président de la République pour la culture et la communication
Février 2016—mai 2017 →	Ministre de la Culture et de la Communication
Depuis octobre 2017 →	Directrice générale de l'Unesco

Promotion ÉNA 2000

Arnaud Roffignon

Avril 2000—nov 2003 →	Adjoint au chef du bureau puis chef du bureau du budget et des affaires financières à la direction de l'administration générale
Nov. 2003—juin 2007 →	Directeur administratif et financier du Centre des monuments nationaux
Juillet 2007—janv 2010 →	Conseiller pour les affaires budgétaires et fiscales au cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication
Janv. 2010 —février 2013 →	Directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

- Février 2013—avril 2013 → Sous-directeur des affaires financières au secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication
- Avril 2013—février 2016 → Chef du service des affaires financières et générales au secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication
- Février 2016—juillet 2020 → Directeur, secrétaire général adjoint et haut fonctionnaire à la prévention des discriminations et à la diversité au ministère de la Culture
- Juillet 2020—mai 2022 → Directeur adjoint de cabinet, en charge de la transformation du ministère, de la relance, du budget, de la fiscalité et du suivi de l'exécution des réformes, au cabinet de la ministre de la Culture
- Depuis septembre 2022 → Directeur général des services du Collège de France

Promotion ÉNA 1999 **Patricia Stibbe**

- Avril 1999—octobre 2001 → Chef du bureau du patrimoine immobilier à la direction de l'architecture et du patrimoine
- Nov 2001—mai 2003 → Adjointe au sous-directeur des monuments historiques à la direction de l'architecture et du patrimoine
- Mai 2003—nov 2007 → Mise à disposition du ministère des Affaires étrangères en qualité d'expert national auprès de l'Otan
- Janv 2008—janv 2010 → Sous-directrice des affaires financières et générales à la direction de l'administration générale
- Janv 2010—janv 2016 → Sous-directrice des affaires financières à la direction générale de la création artistique
- Janvier 2016—juin 2022 → Directrice adjointe de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSBA)
- Juin 2022—oct 2024 → Administratrice du théâtre national de l'Odéon
- Depuis oct 2024 → Chargée de mission, en appui à la préfiguration de la direction générale de la démocratie culturelle, de l'enseignement et de la recherche

Promotion ÉNA 1996 **Rémy Tomaszewski**

- Avril 1996—mars 1998 → Adjoint au chef du bureau des affaires administratives et financières du secteur public audiovisuel au service juridique et technique de l'information et de la communication
- Avril 1998—mars 2000 → Chef du bureau des affaires administratives et financières du secteur public audiovisuel (SJTl)
- Avril 2000—mars 2002 → Directeur administratif, financier et de la stratégie de la chaîne de télévision Public Sénat
- Avril 2002—déc 2010 → Secrétaire général de Public Sénat
- Janv 2011—sept 2016 → Directeur général de l'Agence France-Presse
- Depuis le 1^{er} Sept 2016 → Inspecteur général des affaires culturelles

Promotion ÉNA 1994 Christopher Miles

Fév 1994—fév 1996 →	Adjoint au chef du bureau du budget à la direction de l'administration générale
Fév 1996—sept 1997 →	Chef du bureau du budget à la direction de l'administration générale
Oct 1997—août 2003 →	Administrateur du Théâtre national de l'Odéon
Sept 2003—sept 2006 →	Directeur de l'Institut français de Barcelone
Sept 2006—mars 2008 →	Adjoint au secrétaire général de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
Mars 2008—janv 2010 →	Secrétaire général de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
Janv 2010—mars 2011 →	Chef de service, adjoint au directeur général de la création artistique
Mars 2011 à Juin 2013 →	Directeur, secrétaire général adjoint du ministère de la culture et de la communication
Fév 2013—oct 2014 →	Directeur adjoint du cabinet de la ministre de la Culture puis conseiller budget et modernisation du ministère
Oct 2014—mai 2017 →	Secrétaire général du ministère de la culture et de la communication
Mai 2017—fév 2021 →	Directeur général délégué de la société par actions simplifiée Palais de Tokyo
Depuis le 3 février 2021 →	Directeur général de la création artistique

Promotion ÉNA 1990 Anne Durupt

Fév 1990—avril 1994 →	Adjointe au chef du département des affaires économiques et financières puis chef du département des affaires économiques et financières et de la tutelle du secteur public au Service juridique et technique de l'information
Avril 1994—mars 1996 →	Administrateur général de l'antenne puis responsable de l'unité de programmes émissions du service de France 3, adjointe du responsable de l'unité magazines
Mars 1996—juil 1997 →	Directrice de cabinet du président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)
Juil 1997—mars 2001 →	Directrice générale du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)
Mars 2001—oct 2003 →	consultante associée d'International Media Consultants Associés (IMCA)
Juil 2004—oct 2005 →	Sous-directrice de la communication audiovisuelle à la direction du développement des médias
Oct 2005—juil 2009 →	Directrice générale adjointe, chargée du cinéma, au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
Juil 2009—fév 2011 →	Directrice générale déléguée au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
Mars 2011—août 2018 →	Directrice générale d'Arte France.
Depuis novembre 2018 →	(En retraite) présidente du conservatoire européen d'écriture audiovisuelle (CCEA)

Promotion ÉNA 1988 Emmanuel Hoog

1988—1991 →	Chef du bureau des affaires budgétaires et financières à la direction de l'administration générale
-------------	--

1991—1992 →	Responsable des manifestations du centenaire de la mort d'Arthur Rimbaud
1992—1997 →	Administrateur du théâtre de l'Odéon et rapporteur adjoint de la mission pour la création de l'Institut national d'histoire de l'art
Fév 1997—déc 1998 →	Directeur délégué du Piccolo Teatro à Milan (Italie)
Juil 1997—mars 2000 →	Conseiller chargé de la culture et des médias auprès de la présidence de l'Assemblée nationale
2000—2001 →	Conseiller en charge des dossiers de l'audiovisuel et de la culture auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Fév 2001—mai 2010 →	Président-directeur général de l'institut national de l'audiovisuel (INA)
Mai 2010—avril 2018 →	Président-directeur général de l'agence France-Presse (AFP)
Oct 2018—mars 2019 →	Chargé par la ministre de la culture d'une mission en vue de la création d'une instance d'autorégulation et de médiation de l'information
Depuis Déc 2019 →	Directeur général de Nova Press

Promotion ÉNA 1987 Luc Allaire

Juin 1987—janv 1990 →	Délégué adjoint à la danse à la direction de la musique et de la danse
Janv 1990—nov 1990 →	Chargé de mission auprès du directeur de la musique et de la danse
Nov 1990—août 1992 →	Chef du département de l'enseignement, de la formation et du développement des pratiques musicales à la direction de la musique et de la danse
Août 1992—mars 1994 →	Affecté au bureau 5 C (budgets des ministères de l'Équipement, du Logement, du Tourisme et du Plan) à la direction du Budget
Mars 1994—juin 1997 →	Chef du bureau 3 B (budgets des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) à la direction du Budget
Juin 1997—sept 1998 →	Chef du bureau 2 B (Statut général de la fonction publique. Problèmes d'ensemble des catégories A, B, C, D, Emplois de directions, Statut et indemnités Économie, Finances et Budget. DOM-TOM. Intérieur) à la direction du Budget
Oct 1998—avril 2001 →	Directeur administratif et financier de l'Opéra national de Paris
Avril 2001—oct 003 →	Adjoint au directeur (affaires administratives, financières et sociales) de l'Opéra national de Paris
Oct 2003—oct 2008 →	Chef de service, adjoint au directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, chargé du pôle « organisation des soins, fonctionnement des établissements et financement de l'hospitalisation publique et privée » au ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Oct 2008—août 2011 →	Directeur de l'administration générale et de la modernisation des services (DAGEMO) au ministère du travail, de l'emploi et de la santé
Août 2011—juil 2014 →	Directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
Juil 2014—oct 201 →	Membre du service du contrôle général économique et financier au ministère de l'économie et des finances
Oct 2017—mars 2018 →	Conseiller auprès du délégué interministériel aux jeux olympiques et paralympiques 2024 (Services du Premier ministre)
Mars 2018—sept 2020 →	Adjoint au délégué interministériel aux jeux Olympiques et Paralympiques 2024
Depuis septembre 2020 →	Secrétaire général du ministère de la Culture

Promotion ÉNA 1987

Guy Amsellem

1987—1990 →	Adjoint au chef du bureau du budget et de la programmation à la direction de l'administration générale
1990—1991 →	Chef du département de l'art lyrique, des orchestres et de l'insertion professionnelle à la direction de la musique et de la danse
1991—1992 →	Conseiller technique au cabinet du ministre délégué à la communication, chargé des questions sociales et budgétaires
1992—1993 →	Directeur de cabinet du ministre délégué au logement et au cadre de vie
1993—1994 →	Rapporteur à la sixième chambre de la Cour des Comptes
1994—1998 →	Directeur général de l'Union centrale des arts décoratifs
1998—2003 →	Délégué aux arts plastiques et président du centre national des arts plastiques
2003—2005 →	Commissaire général de Noval Polska, une Saison polonaise en France
2008—2018 →	Président de l'Espace de l'Art concret, centre d'art de Mouans-Sartoux
2010—2012 →	Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
2012—2017 →	Président de la cité de l'architecture et du patrimoine
Depuis 2018 →	Inspecteur général des affaires culturelles

Promotion ÉNA 1985

Jérôme Bouet

Juin 1985—juil 1986 →	Chef de la division de la décentralisation et du développement culturel à la direction du développement culturel
Août 1986—déc 1988 →	Chef du bureau de la décentralisation culturelle à la direction de l'administration générale et de l'environnement culturel
Déc 1988—juin 1989 →	Chef du bureau de l'administration régionale et de la déconcentration à la direction de l'administration générale
Juin 1989—fév 1992 →	Directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine
Fév 1992—juil 1993 →	Chargé des fonctions de délégué adjoint aux arts plastiques
Juil—sept 1993 →	Chargé des fonctions de sous-directeur des affaires financières et générales à la direction de l'administration générale
Sept 93—janv 1997 →	Sous-directeur des affaires financières et générales à la direction de l'administration générale
Janv—mai 1997 →	Directeur adjoint de l'administration générale
Mai 1997—mai 1998 →	Chef de service, directeur adjoint de l'administration générale
Mai—sept 1998 →	Chef de service, directeur adjoint du théâtre et des spectacles
Sept 1998—oct 1999 →	Chef de service, directeur adjoint de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
Nov 1999—janv 2004 →	Directeur régional des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Janv 2004—août 2006 →	Directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
Oct 2006—juin 2008 →	Directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes
Juil 2008—juin 2009 →	Conseiller chargé du patrimoine, de l'architecture, des enseignements supérieurs, de l'éducation artistique et culturelle et de l'action territoriale au cabinet de la ministre de la Culture
Depuis juillet 2010 →	Inspecteur général des affaires culturelles honoraire



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Patricia Stibbe—ÉNA 1999

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère
de la Culture à la sortie
de l'ÉNA ?**

Intégrer le ministère de la Culture était un souhait avant même de connaître le détail du poste qui serait proposé à la sortie de l'ÉNA, par goût personnel et intérêt pour les politiques culturelles. Cette année, c'est un poste de chef de bureau à la direction du patrimoine et de l'architecture qui a été offert à la sortie. La fiche de poste avait tout pour faire rêver, citant parmi le périmètre des missions des attendus sur une réflexion stratégique concernant les monuments historiques comme la tutelle d'établissements publics prestigieux. J'ai appris plus tard qu'une année sur deux était proposé un poste au secrétariat général, au bureau des affaires générales, et l'autre année un poste en direction « métier ». Je considère avoir eu une chance énorme de commencer ma carrière à un endroit où il était possible de travailler très concrètement et opérationnellement sur les dossiers, en lien avec les conservateurs ou les architectes, tout en développant des compétences plus techniques, budgétaires notamment, et RH dans une moindre mesure sur ce premier poste, qui m'ont été utiles par la suite tout au long de mon parcours.

**Qu'est ce qui, selon
vous, singularise
un parcours de
haut fonctionnaire
au ministère
de la Culture ?**

D'abord, je crois qu'on n'entre pas dans ce ministère sans envie, et goût personnel profond pour l'art et la culture, une fréquentation des œuvres, voire, pour beaucoup d'entre nous, une pratique amateur. Cela se vérifie très souvent, quel que soit son corps administratif ou sa fonction et les collègues avec lesquels on travaille sont souvent des passionnés. La singularité du parcours d'un haut fonctionnaire culture, c'est qu'il permet de toucher à des postes d'expertise très techniques – où pour le coup l'amateurisme n'a pas sa place – et très variés : passage de la centrale à un établissement public, de Paris à une région, et tout en restant dans le même champ, de toucher à des enjeux ou problématiques différents. Je suis convaincue aussi que l'expérience acquise au ministère de la Culture est valorisable ailleurs, parce qu'elle ne formate pas et témoigne d'une grande adaptabilité.

Quelles compétences avez-vous développées ?

Dans le cadre de mon parcours (ex-direction de l'architecture et du patrimoine, mobilité à l'Otan, secrétariat général, DGCA, Beaux-Arts de Paris, CCN Ballet de Lorraine, Théâtre national de l'Odéon), il se trouve que les questions budgétaires et financières ont été un fil conducteur, sans que cela ait été un choix initial, pour quelqu'un de plutôt littéraire ! Les questions juridiques ont toujours été très passionnantes à suivre, qu'il s'agisse de la préparation d'un projet de loi... ou du suivi d'un contentieux ! Je me suis également beaucoup attachée au vaste champ des ressources humaines : le travail en équipe, l'établissement d'un dialogue social respectueux, le suivi de la carrière des agents sont des domaines essentiels, et j'ai été heureuse à ce titre de participer à de nombreuses CAP ou instances ministérielles. Mais j'ai presque envie de répondre que la compétence la plus essentielle à développer ou conserver tout au long d'une carrière, si je mets à part le sens du service public, c'est le bon sens ! Très souvent, c'est ce qui permet de s'investir dans un nouveau domaine, ou de faire avancer un dossier...

Patricia Stibbe est devenue chargée de mission, en appui à la préfiguration de la direction générale de la démocratie culturelle, de l'enseignement et de la recherche.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Aude Accary-Bonnery—ÉNA 2003

Pourquoi avez-vous choisi la Direction du développement des médias (DDM) dans les services du Premier ministre (aujourd'hui DGMIC au sein du ministère de la Culture) à la sortie de l'ÉNA ?

C'est d'abord la culture elle-même qui m'a attirée. Le livre, le cinéma, l'audiovisuel, le patrimoine, le spectacle... ce sont des secteurs qui m'intéressent de longue date, des politiques publiques essentielles et de proximité, au sens où elles touchent directement la vie des Français, et qui sont en profonde évolution avec l'impact du numérique. Celui-ci transforme les pratiques du public, les moyens de création et de diffusion, les modèles économiques... ce sont de vrais défis pour les pouvoirs publics. J'avais très envie de mieux comprendre le soutien public à ces secteurs et de travailler à ses évolutions. Je suis sortie à la Direction générale des médias, au bureau chargé de la tutelle de l'audiovisuel public, et pour une fan de télévision et de cinéma, c'était une grande chance. J'étais aussi séduite par la diversité des métiers que propose le ministère : diversité des secteurs, du patrimoine aux industries culturelles, diversité des compétences, diversité des parcours... Je ne voulais pas d'une trajectoire pré-écrite, et le ministère laisse beaucoup de souplesse pour évoluer professionnellement. J'ai d'ailleurs pu partir travailler cinq ans dans un ministère étranger, et revenir sans difficulté, peu d'institutions le permettent.

Qu'est ce qui, selon vous, singularise un parcours de haut fonctionnaire au ministère de la Culture ?

Chaque ministère a ses spécificités, mais je crois que ce qui singularise la culture, c'est la diversité. C'est un objectif majeur de nos politiques, et cela irrigue vraiment le ministère. Il permet d'aborder des sujets très différents au cours d'une carrière, de développer des compétences variées – notamment techniques : fiscalité, budget, droit communautaire notamment aides d'État, droit d'auteurs, technologies numériques, droit social de l'intermittence... Et on y est nécessairement très en lien avec les professionnels des secteurs, conservateurs, archivistes, artistes, créateurs, producteurs... C'est un ministère ouvert sur le monde, qui nécessite de comprendre des modèles économiques commerciaux et en même temps les problématiques de création ou de conservation des œuvres. On peut ainsi passer d'un univers à un autre, en profitant de la richesse du réseau ministériel, entre administration centrale, administration déconcentrée, établissements publics – la Culture dispose de l'un des plus importants réseaux d'EP au sein de l'État – mais aussi entreprises privées. Et on peut également se projeter à l'international : la France a des savoir-faire mondialement reconnus en matière culturelle, et y joue un rôle de premier plan du point de vue politique et économique.

Quelles sont vos missions actuelles et quelles compétences avez-vous développées depuis votre arrivée au ministère ?

Je suis aujourd'hui Secrétaire générale adjointe du ministère. Aux côtés du Secrétaire général, Luc Allaire, je pilote les fonctions support du ministère, notamment le budget, les ressources humaines, le juridique, l'international, la transformation numérique, la communication... au service de tous nos secteurs. Je participe également aux conseils d'administration de nos principaux opérateurs, BnF,

Centre Pompidou, Centre national de la Musique, Palais de Tokyo, Mobilier national par exemple. Le ministère m'a permis d'acquérir les compétences classiques d'un haut fonctionnaire, gestion budgétaire publique, droit fiscal, compétences juridiques, gestion RH, négociation, régulation... mais aussi des compétences sectorielles fortes, notamment dans l'économie du cinéma, l'audiovisuel et plus largement les industries culturelles et créatives et le numérique. J'ai pu très vite être en responsabilité: c'est un ministère qui reste à taille humaine, où on peut se créer facilement un réseau d'appuis et on doit rapidement gérer des dossiers très visibles sur le plan politique, avec des enjeux de souveraineté importants. Et ça aussi, c'est une vraie chance me semble-t-il.

Aude Accary-Bonnery a été nommée directrice générale adjointe de l'Opéra national de Paris à compter du 3 mars 2025.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Fabrice Casadebaig—ÉNA 2004

Pourquoi avez-vous choisi la Direction du développement des médias (DDM) dans les services du Premier ministre (aujourd'hui DGMIC au sein du Ministère de la Culture) à la sortie de l'ÉNA ?

J'ai longtemps voulu être journaliste. La fiche de poste a été publiée quinze jours avant la procédure de sortie et je me suis dit : « c'est pour moi ». C'était une évidence. L'idée de soutenir le pluralisme du débat public et d'accompagner le secteur de la presse dans sa transition numérique me semblait une mission éminemment noble et une superbe cause à défendre pour un premier poste. Je me félicite toujours de ce choix.

Quel a été votre parcours depuis cette première affectation ?

Après quatre ans au sein de la DDM, deux ans comme adjoint puis deux ans comme chef du bureau du régime économique de la presse, j'ai rejoint le Centre Pompidou, comme directeur juridique et financier, entre 2008 et 2009 puis le Musée du quai Branly, comme directeur des publics, de 2009 à 2014. Au Centre Pompidou, j'ai travaillé sur les questions de propriété littéraire et artistique, de marchés publics, de budget, ou sur le statut du Centre Pompidou-Metz. Au musée du quai Branly, je me suis occupé de démocratisation culturelle, de médiation numérique, j'ai développé l'offre culturelle pour les scolaires, les jeunes et les familles, amélioré les questions d'accessibilité, développé des actions innovantes en matière de marketing culturel. J'ai conçu et mis en œuvre une politique ambitieuse d'actions hors-les-murs à la rencontre d'un public qui ne venait pas spontanément au musée. J'ai animé une équipe d'une cinquantaine de personnes. Nos actions ont été primées à de nombreuses reprises.

Pendant six ans comme sous-directeur de la presse écrite et des métiers de l'information à la DGMIC, j'ai eu en charge la défense de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, les questions de statut des journalistes, la lutte contre la propagation des fausses nouvelles, le soutien à la presse dans sa transformation numérique, la défense du pluralisme du débat public et l'accompagnement des acteurs les plus fragiles du secteur ou encore la tutelle stratégique de l'AFP. Ce sont des missions passionnantes et exigeantes, dans un moment marqué par la crise de la messagerie Presstalis et les impacts de la crise sanitaire. La DGMIC a été en première ligne sur ces deux dossiers pour venir en aide au secteur dans des délais très rapides.

Depuis maintenant un an, j'ai en charge la coordination de la stratégie d'accélération des industries culturelles et créatives (ICC) et, désormais, du volet Culture du plan France 2030. J'assure cette mission depuis le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) dans les services de la Première ministre depuis le 1^{er} janvier dernier. Ma mission consiste à accompagner au mieux la transition écologique et numérique du secteur culturel et à veiller à repositionner la France en leader des contenus culturels de demain. 1 Md€ est dédié à cet enjeu sur les 54 Md€ du plan France 2030. C'est sans précédent. Je travaille en lien étroit avec le cabinet de la Première ministre, le Ministère de la

Quelles compétences avez-vous développées ?

Culture et tous les ministères engagés dans cette stratégie interministérielle mais aussi les opérateurs de ce programme que sont la Caisse des Dépôts ou Bpifrance et les différents acteurs économiques. Avoir l'opportunité de contribuer à préparer l'avenir de nos secteurs est un privilège. Cela me donne l'occasion de rencontrer tous les acteurs engagés de notre écosystème, que ce soit dans la formation des talents de demain, la création des nouvelles formes artistiques, les médiations renouvelées autour du patrimoine, les nouvelles formes de diffusion des œuvres de l'esprit.

Tout au long de mon parcours, j'ai été frappé par la variété de nos missions et l'importance des enjeux qui les sous-tendent. Le Ministère de la Culture est le ministère de ce qui nous relie. Il est fait pour être rejoint par ceux qui ont l'esprit libre, qui ne souhaitent pas s'inscrire dans des rails pré-tracés, qui mettent l'engagement, l'intérêt et le sens au cœur de leur démarche et de leur ambition professionnelles.

Au cours de ces seize années, la variété des missions accomplies m'a permis de développer des compétences dans de nombreux domaines : management, négociation, communication, compétences budgétaires, juridiques, légistiques, procédure parlementaire, marketing, médiation culturelle.

La palette des métiers du ministère est telle que les expériences successives vont vous permettre d'étendre rapidement votre champ d'expertise.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Julie Narbey—ÉNA 2005

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère
de la Culture à la sortie
de l'ÉNA ?**

Le ministère de la Culture a été un vrai choix de cœur à la sortie de l'ÉNA. Mon classement me permettait de choisir de nombreux autres secteurs (Trésor, diplomatie, IGAS...) mais j'avais envie de mettre toute mon énergie au service des enjeux à la fois de patrimoine, de création et de transmission des savoirs. Je rêvais de devenir un jour directrice d'une grande institution culturelle !

**Qu'est ce qui, selon
vous, singularise
un parcours de
haut fonctionnaire
au ministère
de la Culture ?**

Le ministère de la Culture offre des parcours professionnels très variés entre l'administration centrale, le réseau des Drac et les très nombreux établissements publics embrassant toute la diversité des champs culturels (patrimoine, spectacle vivant, réseaux des écoles d'art et d'architecture, création contemporaine...). Il est assez fréquent et facile de passer d'une discipline à l'autre. Le ministère encourage par ailleurs très tôt les jeunes recrues à occuper des postes de management ce que, personnellement, j'ai beaucoup apprécié.

**Quelles sont vos
missions actuelles et
quelles compétences
avez-vous développées
depuis votre arrivée
au ministère ?**

Je suis aujourd'hui directrice générale du Centre Pompidou ce qui recouvre à la fois des fonctions managériales (1000 agents), de gestion de projet, de développement international et de recherche de financement. J'ai ainsi eu la chance de piloter les projets de développement internationaux récents avec l'ouverture d'un Centre Pompidou à Shanghai en 2019 ou la négociation d'un projet à venir à Jersey City (USA) en 2024. J'ai également créé un fonds de dotation pour permettre aux entreprises mécènes d'accueillir des artistes en résidence en entreprise. Actuellement, nous travaillons sur la préparation des travaux de rénovation du bâtiment qui commenceront en 2024 et sur l'invention d'un nouveau projet culturel pour la réouverture après les travaux. Le Centre Pompidou est un formidable outil pour repenser à la fois les modèles culturels et les modèles économiques des grandes institutions au service de tous les citoyens.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Hugues Ghénassia de Ferran—ÉNA 2005

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère de
la culture à la sortie de
l'ÉNA (poste relevant
à l'époque des services
du Premier ministre) ?**

J'ai eu la possibilité d'opter à l'issue de l'ÉNA pour une affectation qui correspondait à l'une des raisons pour lesquelles j'avais passé le concours. Il s'agissait d'une aspiration personnelle qui n'était pas nouvelle (IEP Paris, études littéraires, expériences dans l'édition, le domaine du journalisme culturel). Mais il m'a toujours semblé aussi que les politiques culturelles pouvaient, d'une certaine façon, relever du domaine régalien en ce qu'elles touchent in fine à ce qui construit notre identité commune, en ce qu'elles créent un lien entre nos concitoyens, un ciment collectif tout en permettant à chaque individu de s'émanciper par l'art et la culture. C'est donc à la fois par une attirance personnelle et par ce qu'étaient en jeu des valeurs qui me semblaient structurantes que j'ai choisi en 2005 cette affectation à laquelle je reste attaché.

J'ai ainsi pu m'occuper dans le domaine des industries culturelles à la DGMIC de médias, de presse puis de livre et de lecture publique. Les actions visant à protéger la librairie indépendante, le soutien aux auteurs ou aux éditeurs littéraires mis en œuvre alors que j'étais sous-directeur au service du livre et de la lecture répondaient parfaitement à cette ambition. J'ai eu l'opportunité de me rapprocher du monde de la création et de la transmission en devenant directeur adjoint du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP). Mes fonctions actuelles de sous-directeur des affaires juridiques au ministère de la Culture permettent de mettre au service de l'ensemble des politiques très variées des compétences techniques.

**Qu'est ce qui, selon
vous, singularise
un parcours de
haut fonctionnaire
au ministère
de la Culture ?**

La mise en œuvre des politiques culturelles mobilise des compétences multiples qui doivent se combiner. Les hauts fonctionnaires issus des corps de l'ÉNA, et notamment les administrateurs civils, sont appréciés pour leurs expertises administratives souvent pointues. Elles touchent aux domaines budgétaires, avec un grand nombre d'opérateurs aux statuts et problématiques variés, des ressources humaines, des réformes administratives ou juridiques. A ce titre, les dérogations aux règles de droit commun sont fréquentes (exception culturelle, prix unique du livre...). Ces compétences peuvent parfois concerner des aspects dits « métiers » même si d'autres corps sont plus directement mobilisés comme par exemple les conservateurs du patrimoine. De solides expertises techniques sont généralement des outils essentiels à de multiples domaines d'intervention du ministère et permettent d'évoluer dans de nombreux secteurs passionnants. Néanmoins, les hauts fonctionnaires ne doivent pas envisager leur rôle comme se résumant à celui de techniciens de haut niveau. Ils doivent interagir en harmonie avec un environnement complexe, de nature politique, managériale, artistique ou sociale... L'aptitude à concevoir et mettre en œuvre des politiques implique une capacité à créer du lien

Quelles compétences avez-vous développées ?

entre des univers hétérogènes et réussir à dresser des ponts entre, par exemple, le monde de la création et celui des publics à conquérir, entre la sphère administrative et celle des artistes-auteurs, avec le soutien de bien d'autres partenaires, dont Bercy... Il faut donc savoir se montrer convaincant, s'engager dans la durée, créer de l'adhésion et persévérer dans les ambitions de nos politiques à repenser en permanence.

Outre de solides compétences techniques, les aptitudes managériales, le sens du dialogue, notamment social, la compréhension des enjeux de politiques publiques en lien avec les cabinets ministériels sont des compétences qui s'acquièrent avec le temps. De même, la connaissance des nombreuses politiques culturelles, de leur histoire, des acteurs qui les portent, dans les différents secteurs, aux échelons centraux aussi bien que déconcentrés avec les Drac ou au moyen des nombreux opérateurs, est une condition nécessaire à l'exercice de responsabilités au sein du ministère de la culture. Mais il appartient à chaque haut fonctionnaire de construire son propre parcours. A la différence de certains ministères, les déroulements de carrière ne sont ni prédéterminés ni homogènes et le champ des possibles reste très ouvert.

Hugues Ghénassia-de Ferran a été nommé directeur général délégué de l'Institut Français à compter du 13 mai 2025.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Naïma Ramalingom—ÉNA 2016

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère
de la culture à la sortie
de l'ÉNA ?**

À la sortie de l'ÉNA, les postes offerts à ma promotion (George Orwell, 2015-2016) par le ministère de la culture étaient rattachés aux directions générales du ministère, DGMIC et DGPA.

Mon choix a porté par conséquent dans un premier temps davantage sur les politiques publiques culturelles, qui sont passionnantes, et sur un secteur que j'ai rapidement perçu comme très stimulant et épanouissant.

**Quel a été votre
parcours professionnel
avant et depuis cette
première affectation ?**

Après avoir été diplômée de Sciences Po et HEC en 2011, je suis retournée vivre et travailler deux ans à La Réunion, dont je suis originaire, puis j'ai passé le concours de l'ÉNA. J'ai ensuite intégré le ministère de la culture, d'abord au sein de la direction générale des patrimoines, puis au secrétariat général.

À la direction générale des patrimoines, j'ai travaillé au service de l'architecture, comme adjointe puis chef de bureau. J'ai ainsi été au service d'une politique publique pluridisciplinaire, en lien constant avec les ministères en charge du logement et de l'urbanisme.

Au bout de trois ans, j'ai intégré le secrétariat général comme cheffe de département des affaires budgétaire et de la synthèse, qui est en charge, en synthèse, de coordonner la budgétisation, la programmation et l'exécution des crédits ministériels et d'assurer une vision transversale, à dominante administrative et financière, sur le périmètre des opérateurs.

Par la suite, j'ai souhaité découvrir l'État local, au plus près des territoires, à travers la mise en œuvre des politiques publiques dans un environnement différent. C'est ainsi que j'effectue actuellement ma mobilité en tant que sous-préfète de l'arrondissement d'Avallon-Tonnerre, dans l'Yonne.

**Quelles sont vos
missions au quotidien
et vos réalisations
les plus marquantes
depuis que vous avez
été affectée dans notre
direction ? Quelles
compétences avez-vous
développées ?**

Lorsque je travaillais au bureau des affaires budgétaires et de la synthèse, je menais au quotidien, avec mon équipe les travaux relatifs à préparation du budget du ministère et de sa mise en œuvre au niveau « macro », ainsi que le suivi financier des principaux opérateurs du ministère, de façon conjointe avec les directions générales.

Désormais, en tant que sous-préfète, je suis chargée de représenter l'État dans mon arrondissement, ce qui signifie, principalement, veiller au respect de la loi et des règlements, coordonner l'action des services de l'État sur l'ensemble des politiques publiques : ordre public, transition énergétique, ruralité, gestion de l'eau, urbanisme, santé, accès aux services publics... mais aussi les politiques culturelles, dont je mesure pleinement, au quotidien, à quel point elles fédèrent les territoires, sont un vecteur d'attractivité et contribuent à la cohésion sociale.

Lorsque je travaillais au ministère de la culture, l'épisode le plus marquant avait été, sans grande surprise, l'irruption de la crise sanitaire et

**Pourquoi
recommanderiez-vous
le ministère de
la culture (sur un poste
à la DGMIC)
à la sortie de l'INSP ?**

les premières mesures qui avaient dû être prises, dans l'urgence, pour soutenir le secteur de la culture, qui a été l'un des plus affectés. J'ai ainsi développé des compétences budgétaires et j'ai également beaucoup appris sur le plan managérial.

Dans mon poste actuel, je suis amenée à avoir des échanges constants avec les élus, qui sont en forte demande de l'État, que ce soit pour soutien, arbitrage ou médiation. C'est un autre positionnement, qui de mon point de vue est complémentaire de ce qu'on apprend en administration centrale.

Les directions générales permettent de travailler sur des domaines plus spécifiques, et ouvrent à un dialogue avec des secteurs socio-professionnels diversifiés, ce qui est également passionnant.

Enfin, nous sommes désormais encouragés à avoir des parcours interministériels, ce qui ouvre à d'autres cultures administratives, et favorisent également les mobilités géographiques : je ne peux qu'encourager cette démarche, à laquelle j'ai adhééré, et qui je crois est un enrichissement tant professionnel que personnel.

Naïma Ramalingom est aujourd'hui conseillère budgétaire du directeur général de la police nationale.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Benjamin Morel—ÉNA 2017

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère
de la culture
à la sortie de l'ÉNA ?**

D'abord par conviction dans le fait que la culture contribue au vivre-ensemble et permet de faire société ! À travers les politiques publiques qu'il porte, que ce soit dans le champ du spectacle vivant, du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologique, des musées, des médias, des bibliothèques, des industries culturelles, le ministère de la Culture permet à chaque citoyen d'accéder aux idées, aux œuvres, aux artistes, aux émotions : au-delà de nous permettre de partager cela avec d'autres et de trouver des points communs permettant de créer des liens, accéder à la culture c'est aussi être en connexion avec soi-même. Les inégalités qui traversent la société constituent un défi majeur dans l'accès à la culture : rejoindre le ministère de la Culture pour contribuer à la réduction de ces inégalités, pour favoriser la démocratisation de la culture et la diversification des publics, constitue à la fois un engagement professionnel et personnel. Ensuite, l'intérêt du poste proposé au secrétariat général du ministère de la culture du fait des missions stratégiques et transversales qui le caractérisaient : négociation et suivi de l'exécution du budget du ministère, tutelle d'établissements culturels, encadrement et management d'une équipe... et je n'ai pas été déçu ! J'ai pu découvrir une grande diversité de sujets techniques et sensibles, étudier et accompagner de divers établissements, acquérir de nouvelles compétences, contribuer à la réalisation de projets concrets.

**Qu'est ce qui,
selon vous, singularise
un parcours de haut
fonctionnaire
au ministère
de la Culture ?**

Avant toute chose, assurément la diversité des parcours possibles : entre l'administration centrale, les directions régionales des affaires culturelles et la multiplicité des établissements publics qui interviennent dans des secteurs différents et selon des modalités propres, aucun chemin n'est tracé et le champ des possibles est immense ! Ensuite, je dirais que l'on accède très rapidement à des responsabilités importantes et que l'on se trouve en contact étroit avec les directeurs et directrices d'administration centrale, avec le cabinet, avec les dirigeants et dirigeantes d'établissements. Ayant commencé ma carrière dans l'administration en tant qu'attaché à Bercy, avant de passer le concours interne de l'ÉNA, je me rends compte que je n'aurais jamais eu la même trajectoire de carrière dans un plus grand ministère. Pour illustrer mon propos, j'ai la chance d'avoir accédé, à ÉNA+2, à un poste de dirigeant d'entreprise publique en étant nommé administrateur d'un théâtre national. Par ailleurs, ce qui singularise une carrière de haut fonctionnaire au ministère de la Culture, c'est aussi, je crois, que l'on fait partie d'une famille : c'est un ministère à taille humaine, ce qui facilite l'intégration, notamment grâce au « cycle » d'intégration dont j'ai bénéficié au cours duquel j'ai rencontré les responsables au sein des différentes directions générales, j'ai passé deux jours aux côtés du directeur général de la Comédie Française et trois jours aux côtés du Drac Hauts-de-France. La solidarité est très forte, l'entraide

Quelles sont vos missions actuelles et quelles compétences avez-vous développées depuis votre arrivée au ministère ?

est présente, on sait qu'on va se recroiser un jour à d'autres fonctions et que les collègues sont passés ou passeront un jour par des postes et étapes similaires ou connexes, ce qui favorise le partage d'expérience et de bonnes pratiques.

J'occupe les fonctions d'administrateur du Théâtre National de Strasbourg depuis janvier 2020. J'assiste le directeur du TNS, Stanislas Nordey, qui est comédien et metteur en scène, dans la direction de l'établissement, qui présente la double particularité d'être le seul théâtre national en région et d'abriter en son sein une école supérieure d'art dramatique qui forme à tous les métiers du théâtre : jeu, régie/ création, scénographie-costumes, dramaturgie. J'assure notamment la direction administrative et financière, ainsi que la fonction de directeur des ressources humaines, sachant que l'établissement dispose de 99 ETPT et embauche, par ailleurs, de nombreux intermittents, qu'ils soient artistes ou techniciens. Le TNS exploite 4 salles de spectacle, présente en moyenne 18 spectacles par saison, assure la formation de 52 élèves chaque année, assure la diffusion de ses spectacles, met en œuvre des programmes d'éducation artistique et culturelle... C'est un poste très complet, très riche, je ne m'ennuie jamais ! J'ai accédé à ces fonctions après avoir occupé durant deux ans le poste de chef adjoint du département des affaires budgétaires et de la synthèse au secrétariat général du ministère. Les compétences que j'ai acquises sur ces deux postes sont variées : compétences budgétaires, financières et comptables, exercice de la tutelle d'établissements culturels, gouvernance d'un établissement culturel, gestion des ressources humaines, dialogue social, labellisation Afnor Egalité et Diversité, commande publique, propriété intellectuelle, développement de partenariats, mécénat, conduite de chantiers, gestion de crise...

Benjamin Morel est aujourd'hui conseiller social, budget, fiscalité, investissement et mécénat au cabinet Culture.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Jérémie Choukroun—INSP 2022

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère
de la culture
à la sortie de l'INSP ?**

Plusieurs raisons :

- Un fort intérêt pour la mission proposée : une mission de terrain, au contact des territoires et des collectivités, tournée vers l'innovation et l'avenir de la culture et dans une région inconnue à découvrir.
- Une adhésion aux missions de service public portées par le ministère de la Culture qui – pour moi – raisonnent plus fort que d'autres.
- Le plaisir d'être dans un ministère de dimension facilitant la connaissance de ses équipes, à tous les niveaux, avec des agents et des usagers aimant se questionner, réfléchir, s'engager dans les grands sujets d'humanité. Sans compter la bienveillance de tous les interlocuteurs que j'ai pu croiser pendant le recrutement et les lieux et structures incroyables que je suis amené à fréquenter.

**Quelles sont vos
missions actuelles et
quelles compétences
avez-vous développées
depuis votre arrivée
au ministère ?**

J'ai une double mission :

- Coordonnateur de la stratégie des industries culturelles et créatives. Il s'agit de réfléchir à l'action publique à déployer pour assurer la structuration et le développement de la filière des industries culturelles et créatives (ICC), soit toutes les questions d'économie culturelle. A court terme, il s'agit surtout de porter le volet culture de France 2030 en région PACA. Je travaille néanmoins sur un observatoire des ICC avec des statisticiens, un campus des métiers sur le même thème, la cartographie de tous les acteurs et l'inscription de ces questions dans le projet européen Europe créative.
- Référent transition écologique. Il s'agit cette fois de participer à la transition écologique du secteur culturel, mission qui s'exerce autant dans la mise en place d'un projet interne à la DRAC (mise en place d'un programme de sensibilisation, construction concertée d'une feuille de route axée sur la sobriété) que de multiples initiatives et expérimentations dans les domaines du patrimoine (photovoltaïque et patrimoine, connaissance de la faune et de la flore des 7 cathédrales de la région, etc.), du spectacle vivant (mise en place d'un pacte de transition écologique du secteur et d'un kit d'accompagnement), de l'architecture (confort thermique, renaturation) ou de l'audiovisuel (économie circulaire).

Étant sur des champs encore récents pour le ministère, je joue un rôle de catalyseur d'idées, d'envie et de besoins, au côté des équipes de la DRAC et en relais, parfois même en exploration pour le ministère, dans une logique très transversale / inter-service. En terme de compétences, cela amène à faire de la gestion de projet, de la gestion de ressources, de la communication et de la médiation dans une approche finalement peu administrative et plus de développement. Cela s'accompagne de l'apprentissage (encore inachevé) de toutes les missions, fonctions, compétences et financements du ministère de la Culture.

**Quels conseils
donneriez-vous aux
élèves qui choisissent
actuellement leur
affectation ?**

Essayez d’apprécier la qualité de « feeling » avec votre encadrant et vos futures équipes, cela fait vraiment le plaisir ou les difficultés du quotidien. Pas d’autres conseils, vous trouverez tous les exemples et toutes les vérités possibles, avec une sur-exagération sur la portée de ce choix. Heureusement, il y a toujours une part de hasard dans le chemin d’une vie. Écoutez vos intuitions.

Mathieu Szeradzki est aujourd'hui chef du bureau du régime économique de la presse.



TÉMOIGNAGES D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT « NATIFS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Mathieu SZERADZKI—INSP 2022

**Pourquoi avez-vous
choisi le ministère
de la culture
à la sortie de l'INSP ?**

Choisir le ministère de la culture était pour moi une garantie d'avoir des perspectives de carrière très riches et diversifiées, avec des opportunités à la fois en administration centrale dans la conception et le pilotage des politiques publiques, en service déconcentré dans leur mise en œuvre à l'échelle régionale mais aussi au sein des – nombreux – établissements publics du ministère, où la gestion RH et budgétaire quotidienne se mêle aux impératifs de programmation culturelle. Le ministère de la culture permet aussi d'ajouter à la vie administrative un certain sel en traitant de thématiques aussi variées que le patrimoine, le numérique, le spectacle vivant ou le rayonnement à l'international qui croisaient mes aspirations et intérêts personnels. Pour synthétiser, je voyais ce ministère comme un très beau terrain de jeux pour ma carrière. Trois postes étaient proposés en sortie d'ENA dont l'un à la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) au sein de la sous-direction de la presse écrite et des métiers de l'information. Mon appétence pour le secteur des médias et le débat public dans lesquels j'avais précédemment évolué m'ont tout naturellement guidé vers ce choix à la fin de ma scolarité.

**Quel a été votre
parcours professionnel
avant cette première
affectation ?**

J'ai commencé ma carrière comme journaliste pour notamment Le Monde et France 24. J'ai ensuite rejoint le réseau culturel à l'étranger, que je connaissais un peu après avoir effectué des stages au Maroc et en Australie, en tant que directeur du centre culturel français de Nazareth en Israël. Ce fut une expérience très marquante qui m'a permis de monter en compétences en matière de gestion administrative et programmation culturelle avec en toile de fond la découverte d'un pays fascinant. J'ai ensuite travaillé pour les Nations Unies comme porte-parole en France du Programme alimentaire mondial (PAM) où j'ai développé des actions de plaidoyer auprès de bailleurs institutionnels et privés et œuvré à sensibiliser l'opinion publique à la lutte contre la faim alors que plusieurs crises alimentaires survenaient (Sahel, Syrie). Je suis ensuite revenu dans le giron de la diplomatie culturelle comme chargé du débat d'idées puis de la gouvernance au sein de l'Institut français où j'ai monté plusieurs dizaines de projets de coopération culturelle et mis en place des partenariats entre acteurs français et étrangers.

Quelles sont vos missions au quotidien et vos réalisations les plus marquantes depuis que vous êtes affecté au ministère de la Culture? Quelles compétences avez vous développées?

En tant qu'adjoint au chef de bureau du régime économique de la presse, j'assure la conduite des politiques publiques visant à garantir la liberté de la presse, le pluralisme des expressions, l'information du citoyen et les conditions du débat démocratique. Très concrètement, il s'agit d'un poste à forte dimension économique puisque, d'une part, nous pilotons plusieurs aides spécifiques pour la distribution de la presse visant les éditeurs, imprimeurs, transporteurs, messageries, marchands de presse, et, d'autre part, nous sommes en lien constant avec l'ensemble de ces acteurs afin de prendre le pouls du secteur, comprendre ses enjeux et anticiper les réponses de l'Etat. Plusieurs réformes sont en cours, avec la tenue notamment des états généraux de l'information et d'une concertation d'ampleur sur l'avenir de la distribution de la presse. Cette actualité dense m'offre l'opportunité de m'atteler à des tâches de conception de politiques publiques, de prospective économique et de négociation multipartite. J'assure également le suivi de l'Agence France-Presse, qui reçoit une compensation de l'Etat pour l'accomplissement de missions d'intérêt général, et qui contribue d'une certaine manière au rayonnement de notre pays à l'international. La variété des missions accomplies m'a permis de développer des compétences dans de nombreux domaines : budgétaires, juridiques, légistiques, procédure parlementaire, management aussi, avec la gestion d'une équipe de 5 agents. C'est un poste complet sur des dossiers très visibles sur le plan politique, avec des enjeux démocratiques forts.



—Le mot de la directrice générale des médias et des industries culturelles

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/
La-direction-générale-des-médias-et-des-industries-culturelles](http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/La-direction-générale-des-médias-et-des-industries-culturelles)



Rejoindre la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), c'est intégrer une direction stratégique du ministère de la Culture qui est au cœur des enjeux contemporains liés aux bouleversements démocratiques, économiques et numériques des médias et industries créatives et culturelles.

Rejoindre la direction générale des médias et industries culturelles c'est surtout œuvrer pour garantir le pluralisme et la qualité de l'information indispensables à une société démocratique, de promouvoir la diversité des contenus culturels diffusés sur tous les canaux, y compris numériques, et de préserver la lecture dans l'économie globale de l'attention. C'est aussi agir avec tous les moyens de l'Etat, depuis la réglementation jusqu'à l'aide budgétaire en passant par la concertation et l'influence ; c'est aller au Conseil d'Etat, au Parlement ou à Bruxelles pour défendre les réformes ; c'est comprendre les modèles économiques de la presse, de l'audiovisuel ou de l'édition pour parler aux entrepreneurs et les aider ; c'est être ouvert à toutes les évolutions technologiques pour anticiper le monde des médias de demain. Le poste que nous proposons à la sous-direction de la presse écrite vous permettra de participer activement aux sujets propres à la filière, travailler au renforcement des modèles économiques de la presse, de participer aux réformes des aides pour œuvrer à l'indépendance, au

pluralisme et à la liberté de la presse, de développer une expertise transverse sur des enjeux d'intelligence artificielle et de transformation du numérique ou encore d'enjeux écologiques. Tant de sujets qui vous permettront de développer des compétences reconnues et valorisées aussi bien au sein du ministère qu'en interministériel.

En rejoignant notre direction, vous choisissez plus que tout d'intégrer un environnement de travail d'excellence, exigeant et stimulant, avec des équipes jeunes et une hiérarchie bienveillante. Forte d'environ 138 agents aux profils variés et d'experts de haut niveau, nous mettons aussi un point d'honneur à valoriser nos carrières et vous accompagner dans votre futur parcours d'administrateur de l'Etat.

En espérant vous accueillir bientôt, je vous dis à très vite !

Florence Philbert

Directrice générale des médias et des industries culturelles

ORGANIGRAMME DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Florence PHILBERT
32 33

Cheffe de cabinet de la directrice générale
Clara RITZ, 88 51

Directeur
Chargé du livre et de la lecture
Nicolas GEORGES
73 91

Chef de service,
Adjoint à la directrice générale
Sébastien BAKHOUCHE
32 61

Secrétariat de direction
Carole SENTENAC, 33 12

Chargé de mission auprès de la directrice générale
pour les industries culturelles et créatives
Jean-Gabriel MINEL, 32 94

Conseiller auprès de la directrice générale
pour les questions juridiques
Sébastien CROIX, 33 77

SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE
Nicolas GEORGES, 73 91
Adjoint : Pierre MAINGUY, 32 53
Assistante : Nathalie MOREL-DOMMERGUE, 73 02

DÉPARTEMENT DES BIBLIOTHÈQUES
Jérôme BELMON, 73 93
Adjointe : Pascale ISSARTEL, 87 03

Bureau de la lecture publique
Lucie DAUDIN, 75 26

Bureau du patrimoine
Pierre-Jean RIAMOND, 75 29

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE
Rémi GIMAZANE, 73 92
Adjoint : Olivier VIOLLET, 84 23

Bureau de la régulation et des technologies
Rodolphe SELLIER, 32 47

Bureau de la création et de la diffusion
Henri D'ALMEIDA, 37 57

**DÉPARTEMENT DE LA PROGRAMMATION, DES
RÉSEAUX ET DES TERRITOIRES**
Valérie GAYE, 73 20
Adjoint : Octave DURJUIL, 88 87

Bureau des opérateurs et de la programmation
Michel GRANADE, 33 93

**Bureau des réseaux professionnels et de l'action
territoriale**
Charlotte DE KERMEI, 37 52
Adjointe : Elise LANCHON, 15 48

SERVICE DES MÉDIAS
Ludovic BERTHELOT, 33 71
Assistante : Marie-Alix de ROMANET, 33 75

Bureau de l'industrie musicale
Arthur de ROHAN-CHABOT, 89 65
Adjointe : Charlotte BOCHET, 84 59

**SOUS-DIRECTION DE LA PRESSE ÉCRITE ET DES
MÉTIERS DE L'INFORMATION**
Marie de LA TAILLE, 32 11
Secrétaire : Ruth ZRIHEN, 33 63

**Bureau du régime juridique de la presse et des métiers de
l'information**
Laure CHOLLET, 33 40
Adjoint : N., 85 43

**Bureau du régime économique de la presse et des métiers de
l'information**
Mathieu SZERADZKI, 33 65
Adjoints : Jean-Baptiste BODIN, 76 68 - Tristan LAUNAY, 89 68

**Bureau de l'homologation des publications et agences de
presse**
Laura DÉBEZY, 85 43
Adjointe : Iélla GUÉDAY, 38 53
Commission paritaire des publications et agences de presse
(CPPAP)

SOUS-DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL
Laure LECLERC, 33 71
Assistante : Marie-Alix de ROMANET, 33 75

Bureau du régime juridique de l'audiovisuel
Sébastien CROIX, 33 77
Adjoint : Guillaume MEUNIER, 33 78

Bureau du secteur audiovisuel public
Louis BENON, 33 98
Adjointe : Armelle BOUCHER, 86 57

Bureau des médias privés, de la production et de la publicité
Thibault ROSSIGNOL, 32 66
Adjoints : Mireille NAHMANY, (7386), Louis MARTIN, (33 86)
Commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique
(FSER)

Bureau de la diffusion et des réseaux
Frédéric DEJONCKHEERE, 32 50
Adjoint : François LOMATA, 82 98

**DÉLÉGATION AUX ENTREPRISES
CULTURELLES**
Arthur de ROHAN-CHABOT, 89 65
Adjoints : Philippe TILLY, 37 97,
Perrine WARMÉ-JANVILLE, 79 66

**DÉLÉGATION À LA RÉGULATION DES
PLATEFORMES NUMÉRIQUES**
Matthieu COURANJOU, 37 46
Adjoint : Sébastien MONTAGU, 33 26

**DÉPARTEMENT DES AFFAIRES FINANCIÈRES
ET GÉNÉRALES**
Fabrice de BATTISTA, 37 65
Assistante : Sophie DUTHEIL, 33 37

Responsable de la gestion des connaissances
Jean-Christophe BREUIL, 37 83

Bureau des affaires budgétaires et financières
Loïc MASSON, 37 95
Adjoint : Laurent BABÉ, 37 26

Bureau de la gestion des ressources humaines
Sylvie ROBRÈS, 79 35
Adjointe : Pauline BIFFERNE, 37 27

Bureau des affaires générales
Sophie CLUZEL, 37 79
Adjoint : Marc PETIT, 37 70

182 rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01 - 6 mars 2025

Les administrateurs de l'État au ministère de la Culture

Le festival We Love Green au Parc
Floral © Ministère de la Culture
—Didier Plowy 2022



— Éléments démographiques et statistiques

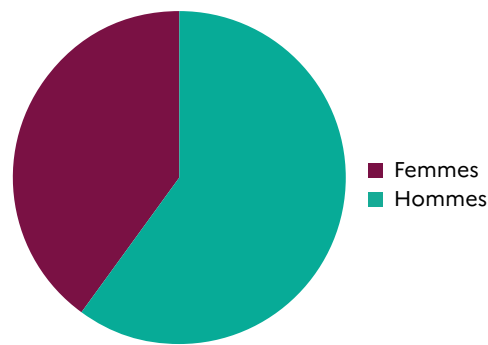
Les administrateurs de l'État du ministère de la Culture étaient (chiffres au 31 décembre 2024) au nombre de 115, incluant les agents accueillis en détachement dans le corps soit 25 administrateurs de l'État, 60 administrateurs de l'État du 2^e grade, 28 administrateurs de l'État du grade transitoire et 2 administrateur de l'État du 3^e grade. L'âge moyen des administrateurs de l'État est de 52 ans, 39 ans pour les administrateurs de l'État du 1^{er} grade, 50 ans pour les administrateurs de l'État du 2^e grade et 61 ans pour les administrateurs de l'État du grade transitoire.

FLUX DE RECRUTEMENT AU COURS DES 7 DERNIÈRES ANNÉES

Mode de recrutement	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ÉNA/INSP	1	1	1	1	3	2	2
TEAC	0	0	1	1	1	1	1
Détachements	0	5	2	2	3	4	4
Droit d'option						17	
Totaux	1	6	4	4	7	24	7

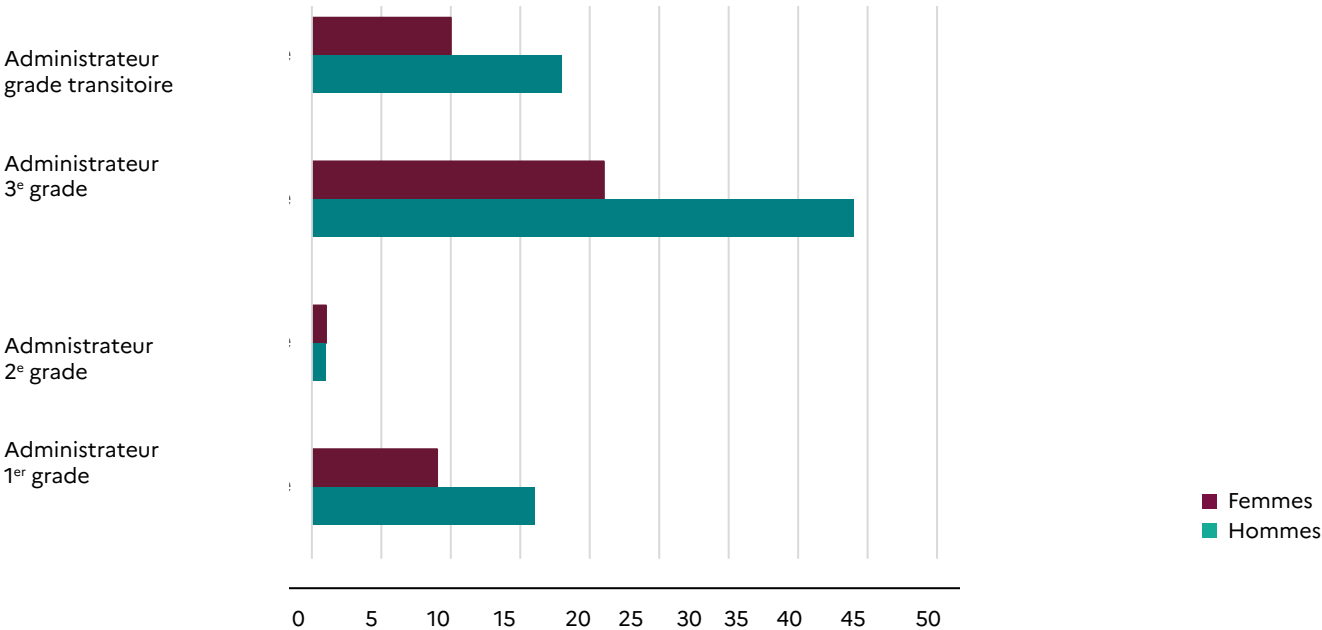
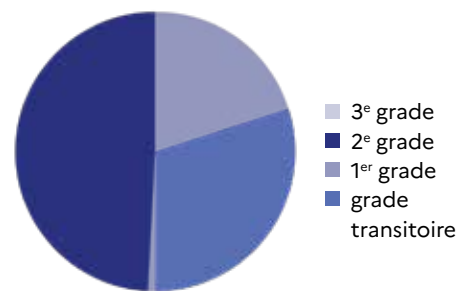
Répartition hommes / femmes

	Nombre d'agents	% du corps
Hommes	74	64 %
Femmes	41	36 %
Total	115	100 %



Répartition par grade hommes / femmes

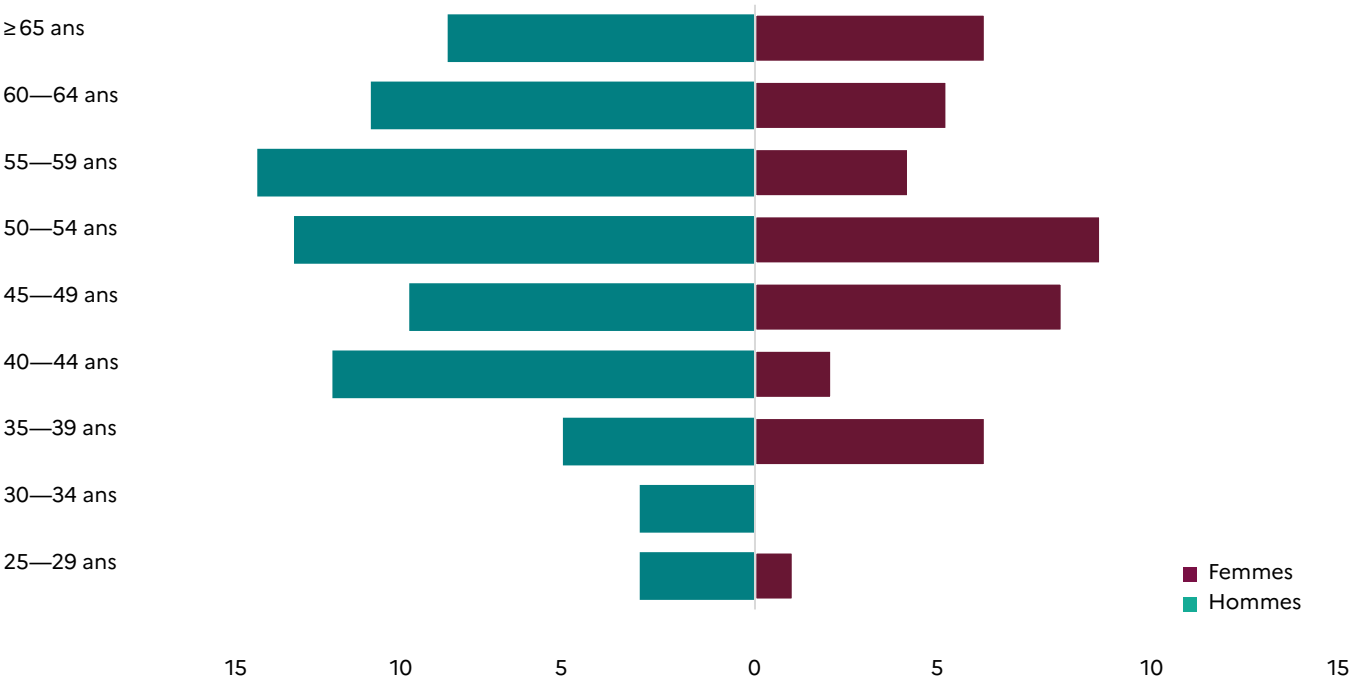
	H	F	Total	%
Grade transitoire	18	10	28	24
3 ^e grade	1	1	2	2
2 ^e grade	39	21	60	52
1 ^{er} grade	16	9	25	22
Total	74	41	115	100



Répartition par tranche d'âge

	Hommes	Femmes	Total
65 ans et plus	8	6	14
60-64 ans	10	5	15
55-59 ans	13	4	17
50-54 ans	12	9	21
45-49 ans	9	8	17
40-44 ans	11	2	13
35-39 ans	5	6	11
30-34 ans	3		3
25-29 ans	3	1	4
Total	74	41	115

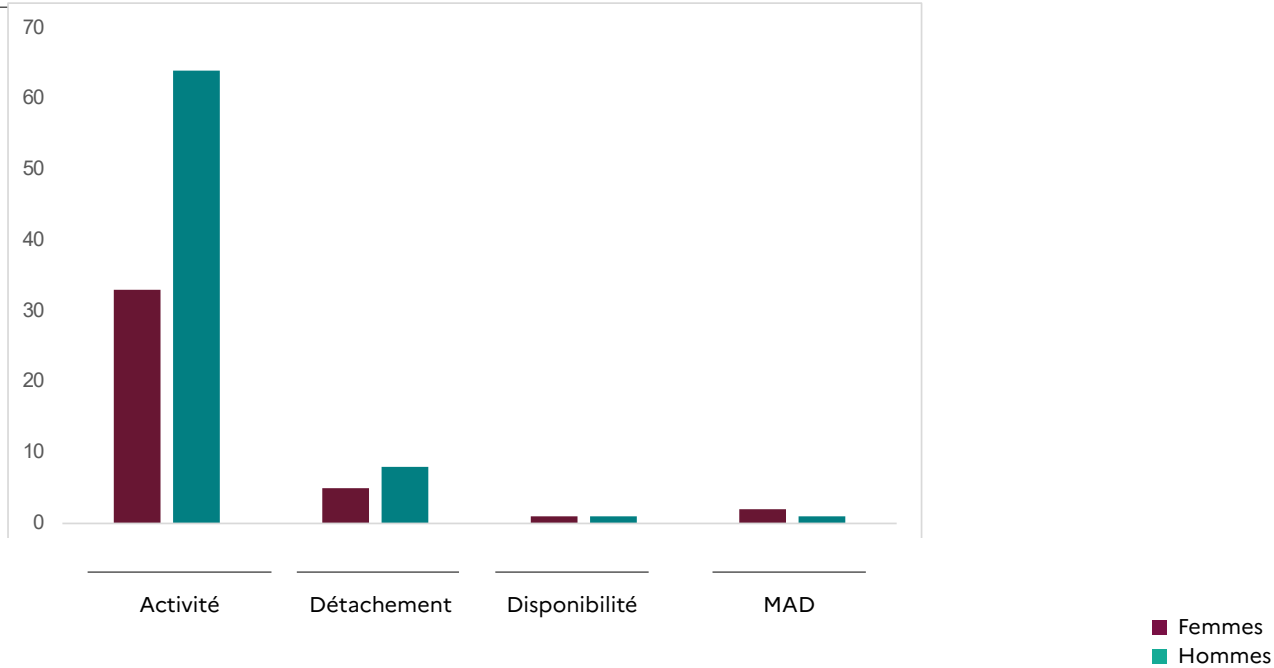
Pyramide des âges



Répartition par position administrative

Position	Hommes	Femmes	Total
Activité hors MAD	64	33	97
Détachement	8	5	13
Disponibilité	1	1	2
MAD	1	2	3
Total	74	41	115

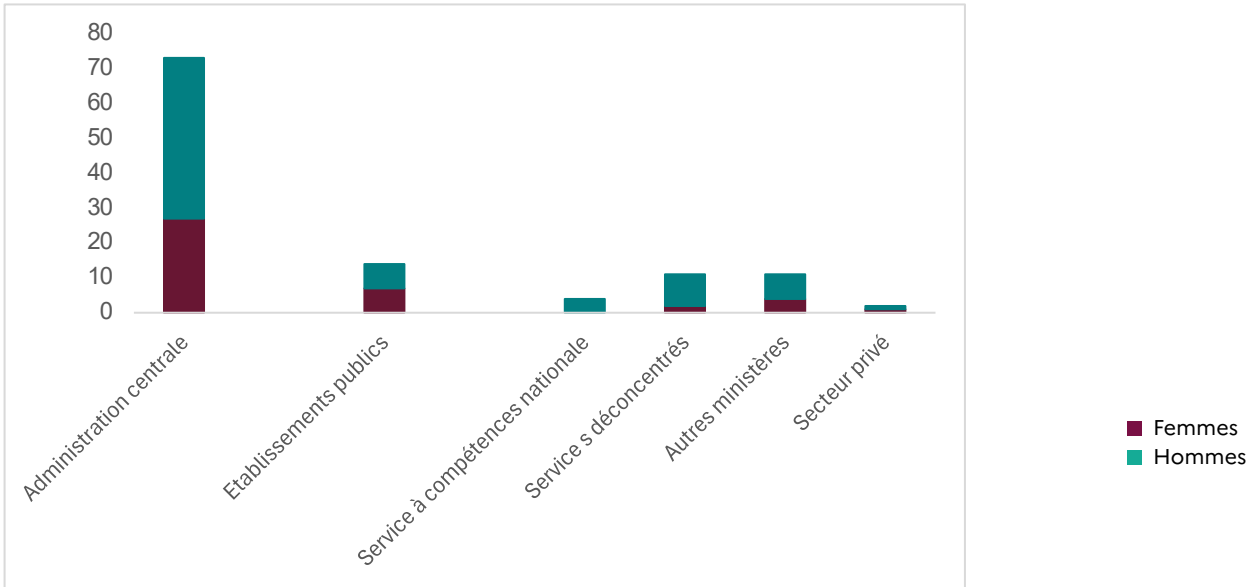
Répartition par position hommes / femmes



Répartition des agents en activité et MAD par type de structure

Type de structure	Hommes	Femmes	TOTAL
Administration centrale	48	27	73
Établissements publics de l'État	7	7	13
Secteur privé	1	1	2
Services déconcentrés	9	2	11
Services à compétence nationale	2		2
Autres ministères	7	4	7
Total	74	41	115

Répartition par type de structure



Âge moyen du corps par échelon et par grade

Grade	Échelon	Nombre d'agents	Age moyen
Administrateur de l'État du 3e grade	14 ^e échelon	1	66
	9 ^e échelon	1	65
Nombre d'agents total et âge moyen du grade		2	65

Grade	Échelon	Nombre d'agents	Age moyen
Administrateur de l'Etat du grade transitoire	13 ^e échelon	9	63
	12 ^e échelon	8	62
	11 ^e échelon	1	50
	10 ^e échelon	3	61
	9 ^e échelon	3	64
	8 ^e échelon	1	53
	7 ^e échelon	1	51
	4 ^e échelon	1	45
Nombre d'agents total et âge moyen du grade		28	61

Grade	Échelon	Nombre d'agents	Age moyen
Administrateur de l'État du 2eme grade	15 ^e échelon	1	49
	14 ^e échelon	2	61
	13 ^e échelon	6	58
	12 ^e échelon	4	55
	11 ^e échelon	6	58
	10 ^e échelon	3	3
	9 ^e échelon	14	52
	8 ^e échelon	5	50
	7 ^e échelon	4	49
	6 ^e échelon	6	46
	5 ^e échelon	2	42
	4 ^e échelon	6	38
	2 ^e échelon	1	33
Nombre d'agents total et âge moyen du grade		60	50

Grade	Échelon	Nombre d'agents	Age moyen
Administrateur de l'État du 1er grade	15 ^e échelon	1	52
	10 ^e échelon	3	51
	9 ^e échelon	3	44
	8 ^e échelon	5	42
	7 ^e échelon	2	35
	6 ^e échelon	2	38
	5 ^e échelon	3	38
	4 ^e échelon	1	42
	3 ^e échelon	1	27
	2 ^e échelon	1	27
	1 ^{er} échelon	3	28
Nombre d'agents total et âge moyen du grade		25	39
Age moyen du corps			51

— Rémunérations pratiques

INDICATIONS SUR LE TRAITEMENT INDICIAIRE ET LE RÉGIME INDEMNITAIRE

Valeur du point d'indice 100 annuel au 1^{er} juillet
2023: 5907,34

Administrateur du premier grade					
Échelon	Durée dans l'éche- lon (hors emplois fonctionnels)	Durée cumulée	Indice brut	Indice majoré	Traitement brut annuel
30	1 a 6 m	40 a 6 m	1336	1057	62 441
29	1 a 6 m	39 a	1332	1054	62 263
28	1 a 6 m	37 a 6 m	1328	1051	62 086
27	1 a 6 m	36 a	1325	1048	61 909
26	1 a 6 m	34 a 6 m	1321	1045	61 732
25	1 a 6 m	33 a	1317	1042	61 554
24	1 a 6 m	31 a 6 m	1314	1039	61 377
23	1 a 6 m	30 a	1310	1036	61 200
22	1 a 6 m	28 a 6 m	1305	1033	61 023
21	1 a 6 m	27 a	1301	1030	60 846
20	1 a 6 m	25 a 6 m	1298	1027	60 668
19	1 a 6 m	24 a	1293	1024	60 491
18	1 a 6 m	22 a 6 m	1286	1020	60 255
17	1 a 6 m	21 a	1280	1016	60 019
16	1 a 6 m	19 a 6 m	1274	1012	59 782
15	1 a 6 m	18 a	1267	1007	59 487
14	1 a 6 m	16 a 6 m	1260	1002	59 192

13	1 a 6 m	15 a	1243	990	58 483
12	1 a 6 m	13 a 6 m	1200	961	56 770
11	1 a 6 m	12 a	1152	927	54 761
10	1 a 6 m	10 a 6 m	1097	888	52 457
9	1 a 6 m	9 a	1042	844	49 858
8	1 a 6 m	7 a 6 m	981	795	46 963
7	1 a 6 m	6 a	910	741	43 773
6	1 a	5 a	860	703	41 529
5	1 a	4 a	808	663	39 166
4	1 a	3 a	752	621	36 685
3	1 a	2 a	695	577	34 085
2	1 a	1 a	634	531	31 368
1	1 a		571	483	28 532

Administrateur du deuxième grade

Échelon	Durée dans l'échelon (hors emplois fonctionnels)	Durée cumulée	Indice brut	Indice majoré	Traitement brut annuel
32	1 a 6 m	46 a 6 m	1806	1382	81 639
31	1 a 6 m	45 a	1799	1377	81 344
30	1 a 6 m	43 a 6 m	1791	1372	81 049
29	1 a 6 m	42 a	1783	1367	80 753
28	1 a 6 m	40 a 6 m	1774	1362	80 458
27	1 a 6 m	39 a	1766	1357	80 163
26	1 a 6 m	37 a 6 m	1759	1352	79 867
25	1 a 6 m	36 a	1752	1347	79 572
24	1 a 6 m	34 a 6 m	1744	1342	79 277
23	1 a 6 m	33 a	1736	1337	78 981
22	1 a 6 m	31 a 6 m	1729	1332	78 686
21	1 a 6 m	30 a	1723	1328	78 449
20	1 a 6 m	28 a 6 m	1715	1323	78 154
19	1 a 6 m	27 a	1707	1318	77 859
18	1 a 6 m	25 a 6 m	1699	1313	77 563
17	1 a 6 m	24 a	1684	1303	76 973
16	1 a 6 m	22 a 6 m	1662	1288	76 087
15	1 a 6 m	21 a	1632	1266	74 787
14	1 a 6 m	19 a 6 m	1593	1239	73 192
13	1 a 6 m	18 a	1545	1205	71 183

12	1 a 6 m	16 a 6 m	1487	1164	68 761
11	1 a 6 m	15 a	1427	1122	66 280
10	1 a 6 m	13 a 6 m	1367	1079	63 740
9	1 a 6 m	12 a	1309	1035	61 141
8	1 a 6 m	10 a 6 m	1244	991	58 542
7	1 a 6 m	9 a	1178	945	55 824
6	1 a 6 m	7 a 6 m	1109	897	52 989
5	1 a 6 m	6 a	1046	847	50 035
4	1 a 6 m	4 a 6 m	981	795	46 963
3	1 a 6 m	3 a	910	741	43 773
2	1 a 6 m	1 a 6 m	860	703	41 529
1	1 a 6 m		808	663	39 166

Administrateur du grade transitoire

Échelon	Durée dans l'échelon (hors emplois fonctionnels)	Durée cumulée	Indice brut	Indice majoré	Traitement brut annuel
37	1 a 6 m	54 a	2000	1510	89 201
36	1 a 6 m	52 a 6 m	1993	1506	88 965
35	1 a 6 m	51 a	1985	1501	88 669
34	1 a 6 m	49 a 6 m	1977	1496	88 374
33	1 a 6 m	48 a	1969	1491	88 078
32	1 a 6 m	46 a 6 m	1961	1486	87 783
31	1 a 6 m	45 a	1953	1481	87 488
30	1 a 6 m	43 a 6 m	1946	1476	87 192
29	1 a 6 m	42 a	1938	1471	86 897
28	1 a 6 m	40 a 6 m	1930	1466	86 602
27	1 a 6 m	39 a	1922	1461	86 306
26	1 a 6 m	37 a 6 m	1914	1456	86 011
25	1 a 6 m	36 a	1907	1451	85 716
24	1 a 6 m	34 a 6 m	1900	1446	85 420
23	1 a 6 m	33 a	1893	1441	85 125
22	1 a 6 m	31 a 6 m	1885	1436	84 829
21	1 a 6 m	30 a	1878	1431	84 534
20	1 a 6 m	28 a 6 m	1870	1426	84 239
19	1 a 6 m	27 a	1860	1419	83 825
18	1 a 6 m	25 a 6 m	1848	1411	83 353
17	1 a 6 m	24 a	1829	1400	82 703

16	1 a 6 m	22 a 6 m	1817	1388	81 994
15	1 a 6 m	21 a	1794	1374	81 167
14	1 a 6 m	19 a 6 m	1769	1359	80 281
13	1 a 6 m	18 a	1746	1343	79 336
12	1 a 6 m	16 a 6 m	1716	1324	78 213
11	1 a 6 m	15 a	1699	1313	77 563
10	1 a 6 m	13 a 6 m	1642	1273	75 200
9	1 a 6 m	12 a	1596	1241	73 310
8	1 a 6 m	10 a 6 m	1545	1205	71 183
7	1 a 6 m	9 a	1487	1164	68 761
6	1 a 6 m	7 a 6 m	1427	1122	66 280
5	1 a 6 m	6 a	1367	1079	63 740
4	1 a 6 m	4 a 6 m	1309	1035	61 141
3	1 a 6 m	3 a	1244	991	58 542
2	1 a 6 m	1 a 6 m	1178	945	55 824
1	1 a 6 m		1109	897	52 989

Administrateur du troisième grade

Échelon	Durée dans l'échelon (hors emplois fonctionnels)	Durée cumulée	Indice brut	Indice majoré	Traitement brut annuel
30	1 a 6 m	43 a 6 m	2074	1570	92 745
29	1 a 6 m	42 a	2068	1565	92 450
28	1 a 6 m	40 a 6 m	2062	1560	92 155
27	1 a 6 m	39 a	2056	1555	91 859
26	1 a 6 m	37 a 6 m	2049	1550	91 564
25	1 a 6 m	36 a	2043	1545	91 268
24	1 a 6 m	34 a 6 m	2037	1540	90 973
23	1 a 6 m	33 a	2031	1535	90 678
22	1 a 6 m	31 a 6 m	2025	1530	90 382
21	1 a 6 m	30 a	2019	1525	90 087
20	1 a 6 m	28 a 6 m	2012	1520	89 792
19	1 a 6 m	27 a	2006	1515	89 496
18	1 a 6 m	25 a 6 m	2000	1510	89 201
17	1 a 6 m	24 a	1990	1504	88 846
16	1 a 6 m	22 a 6 m	1977	1496	88 374
15	1 a 6 m	21 a	1960	1485	87 724
14	1 a 6 m	19 a 6 m	1931	1467	86 661

13	1 a 6 m	18 a	1901	1447	85 479
12	1 a 6 m	16 a 6 m	1869	1425	84 180
11	1 a 6 m	15 a	1829	1400	82 703
10	1 a 6 m	13 a 6 m	1792	1373	81 108
9	1 a 6 m	12 a	1747	1344	79 395
8	1 a 6 m	10 a 6 m	1697	1312	77 504
7	1 a 6 m	9 a	1650	1279	75 555
6	1 a 6 m	7 a 6 m	1598	1243	73 428
5	1 a 6 m	6 a	1545	1205	71 183
4	1 a 6 m	4 a 6 m	1487	1164	68 761
3	1 a 6 m	3 a	1427	1122	66 280
2	1 a 6 m	1 a 6 m	1367	1079	63 740
1	1 a 6 m		1309	1035	61 141

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

- Arrêté du 23 novembre 2022 pris pour l'application au corps des administrateurs de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,
- circulaire du 7 février 2023 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP des administrateurs de l'Etat.

PRIMES INTÉGRÉES À L'INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) :

- prime de fonctions et de résultats (D. 2008-1533 du 22 décembre 2008 + Arrêté du 9 octobre 2009),
- indemnité pour difficultés administratives (D. 46-2320 du 17 septembre 1946).

BARÈMES DE RÉFÉRENCE (1):

	Grade	Montants minimaux annuels IFSE 2025	Montants pivots annuels IFSE 2025
Administrateurs de l'État (hors EDD)	1 ^{er} grade	4 150 €	34 000 €
	2 ^e grade	4 600 €	40 000 €
	Grade transitoire	4 900 €	
	3 ^e grade	4 900 €	

Cartographie 2023					Montants plafonds annuels
Groupe de Fonctions		Liste des fonctions-type			
Administrateurs de l'État (hors EDD)	Groupe 1	Postes de direction, selon niveau d'exposition :	Poste de direction d'un SCN, selon le niveau d'exposition :	Chefferie de département ou de mission, selon niveau d'exposition :	Chargé de mission selon niveau d'exposition
	Groupe 2	Adjoint à un directeur Adjoint à un sous directeur Adjoint à un chef de service Directeur d'un établissement ou d'un service déconcentré Délégué auprès d'un secrétariat général ministériel	Directeur d'un SCN Adjoint au directeur d'un SCN Membre de cabinet infraministériel, selon niveau d'exposition : Directeur de cabinet Directeur adjoint de cabinet Conseiller		
	Groupe 3			Chefferie de bureau, selon niveau d'exposition :	51 200 €
	Groupe 4			Chef de bureau Adjoint au chef de bureau	Chargé d'études Rédacteur Autres fonctions 45 400 €

Revalorisation en cas de mobilité fonctionnelle, géographique, d'environnement professionnel		Valorisation des compétences acquises	Plafond réglementaire CIA
Mobilité vers un groupe supérieur	Revalorisation pouvant aller jusqu'à 10% de l'IFSE annuel de l'agent	Montant moyen de référence	15 750 €
Mobilité vers un groupe égal	Revalorisation pouvant aller jusqu'à 5% de l'IFSE annuel de l'agent	Jusqu'à 5% de l'IFSE annuel de l'agent	14 300 €
Mobilité vers un groupe inférieur	Maintien de l'IFSE de l'agent sous réserve de disposer d'un niveau d'expertise suffisant		12 800 €
			11 350 €

Cumul = 20% maximum en 9 ans

Pour les emplois fonctionnels, se référer à la la circulaire du 28 avril 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45431?origin=list>)

EXEMPLES DE RÉMUNÉRATIONS EN 2025

Carrière	Grade d'origine	Échelon dans le grade	Fonctions occupées	Traitement indiciaire annuel brut	RIFSEEP annuel brut (IFSE+CIA)
Sortie INSP + 1 an	Administrateur de l'État de premier grade	3	Adjoint chef de bureau	33 582	34 000 (hors CIA)
Sortie + 2 ans	Administrateur de l'État de premier grade	3	Chef de département	33 582	36 000 (hors CIA)
	Administrateur de l'État de premier grade	4	Chef de bureau	36 142	36 000 (hors CIA)
Sortie + 5 ans	Administrateur de l'État de premier grade	9	Administrateur adjoint d'un établissement public	49 121	41 982
Sortie + 10 ans	Administrateur de l'État de deuxième grade	7	Chef de mission	55 000	49 660
	Administrateur de l'État de deuxième grade	8	Directeur d'un service à compétence nationale	57 677	54 980
	Administrateur de l'État de deuxième grade	10	Sous-directeur	62 798	64 569
Sortie + 12 ans	Administrateur de l'État de deuxième grade	8	Chef de service	57 677	69 837



En savoir davantage sur le ministère de la Culture

Le ministère de la Culture
rue de Valois et les fontaines
de Bury.
© Ministère de la Culture
— Edouard Bierry 2011



— Missions

CRÉATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE:

La création du ministère de la Culture (appelé à l'origine ministère des Affaires culturelles) s'est effectuée en deux temps: un premier décret, en février 1959, crée un nouveau département ministériel à partir de compétences exercées jusqu'ici par d'autres ministères (éducation et industrie), tandis que le décret du 24 juillet 1959, rédigé par André Malraux lui-même, énonce les grandes missions d'un nouveau ministère: «Le ministère chargé des Affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent». Ces grandes missions énoncées par Malraux constituent toujours le socle d'action du ministère de la Culture.

Depuis 64 ans, le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, favorise la diversité culturelle et facilite l'accès de tous à l'art et à la culture. Il a notamment:

— Donné une nouvelle impulsion à la protection du patrimoine: 23 000 monuments étaient protégés en 1959, près de 46 000 le sont en 2021. En outre, plus de 350 millions d'euros sont consacrés chaque année à des travaux dans des monuments historiques;

— Empêché la destruction des centres anciens grâce aux secteurs sauvegardés, fondus depuis la loi LCAP de 2016 dans l'appellation «Sites patrimoniaux remarquables»;

— Concouru à mettre en valeur les sites et monuments remarquables (44 sites inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, 195 Villes et Pays d'art et d'histoire, 1 405 sites labellisés Architecture contemporaine remarquable, 450 Jardins remarquables, 235 Maisons des illustres);

— Créé plusieurs nouveaux musées (musée d'Orsay, musée Picasso, Centre Pompidou, musée du quai Branly-Jacques Chirac, Mucem, etc.) et rénové de nombreux autres musées, directement ou conjointement avec des collectivités territoriales, permettant un quintuplement de la fréquentation des musées nationaux (de 5 millions de visiteurs en 1959 à 25 millions de visiteurs en 2019), le Louvre ayant dépassé en 2018 les 10 millions de visiteurs;

— Défini de nouveaux dispositifs fiscaux, concernant les dations et le mécénat, permettant, entre autres, d'accroître les collections nationales;

— Lancé l'Inventaire général des richesses de la France, transféré ensuite aux régions;



- Promu l'archéologie préventive, avec la création de l'Inrap et les lois sur l'archéologie;
- Renouvelé la formation des professionnels du patrimoine et de l'architecture, avec la création de l'Institut national du patrimoine et les nouveaux cursus des écoles d'architecture;
- Défendu l'architecture de qualité avec la création de la Cité de l'architecture, les Grands prix de l'architecture et le soutien des efforts des professionnels à l'exportation;
- Promu le développement international de l'expertise patrimoniale française (Louvre Abu Dhabi);
- Créé de grands établissements issus des grands travaux, dont plusieurs ont désormais des antennes en région (Louvre-Lens, Centre Pompidou-Metz);
- Concouru avec les collectivités territoriales à doter la France d'un dense réseau d'équipements culturels répartis sur tout le territoire: Centres dramatiques nationaux (38), Centres chorégraphiques nationaux (19), Scènes nationales (74), Fonds régionaux d'art contemporain (23) etc.;
- Instauré et préservé un régime social des artistes tenant compte des particularités de leurs conditions de travail (sécurité sociale des artistes, régime des intermittents);



— Permis que subsiste et se développe un important secteur des arts de la scène et des arts visuels qui ne dépendent pas des lois du marché;

— Concouru au développement considérable de la danse contemporaine en France;

— Pris en compte la diversité des pratiques artistiques: musiques actuelles, cirque, marionnettes, bande dessinée, photographie;

— Misé sur l'art contemporain et la recherche artistique: commandes publiques, Centre Pompidou, IRCAM, centres d'art;

— Veillé à maintenir et développer des formations artistiques de qualité (deux CNSMD, écoles d'art, école du cirque, etc.);

— Concouru à développer les pratiques amateurs;

— Accompagné la diffusion à l'étranger des artistes français (bureaux spécialisés auprès des ambassades, participation à la Biennale de Venise);

— Concouru au libre dialogue entre les cultures du monde (formation de professionnels étrangers, saisons culturelles étrangères);

— Préservé l'exception culturelle dans les négociations culturelles internationales et promu la diversité culturelle avec la convention de l'Unesco;

— Défendu l'existence d'un réseau de librairies indépendantes grâce au prix unique du livre;

— Développé la lecture publique avec la création de la BnF (Bibliothèque nationale de France), l'aide à la création et à la rénovation de médiathèques, l'aide à l'élargissement de leurs horaires d'ouverture;

— Mené une politique ambitieuse dans le domaine du cinéma qui permet au cinéma français de bénéficier d'une situation unique en Europe;

— Créé les conditions juridiques et économiques du développement des médias écrits et électroniques et de leur pluralisme;

— Soutenu le secteur de l'édition et les différents secteurs des industries créatives (mode, design, etc.);

— Veillé à préserver la juste rémunération des auteurs dans le nouveau contexte numérique;

— Promu la langue française et la francophonie;

— Développé considérablement l'éducation culturelle et artistique en liaison avec le ministère de l'Éducation nationale;

— Concouru à l'introduction de l'histoire des arts dans le cursus scolaire;



- Veillé au maintien et au développement d'une offre culturelle de qualité sur tout le territoire en s'efforçant de réduire les zones blanches ;
- Créé une série de rendez-vous destinés à toucher le public le plus large (fête de la musique, Journées Européennes du Patrimoine, été culturel, etc.) ;
- Généralisé un nouveau dispositif permettant de donner aux jeunes un meilleur accès à la culture : le pass Culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez la frise historique : 60 ans d'action en 500 dates
www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Ministère-de-la-Culture-60-ans-d-action-en-500-dates#/vendredi-2-janvier-1959-Ministère-de-la-Culture-60-ans-d-action-en-500-dates

Parcourez les chiffres clés 202 : des données chiffrées et une analyse synthétique pour décrire le champ culturel
<https://www.culture.gouv.fr/fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-d-ouvrages/chiffres-cles-statistiques-de-la-culture-et-de-la-communication-2012-2024/chiffres-cles-2024-de-la-culture-et-de-la-communication>

—Organigramme du ministère de la Culture

Drac Occitanie,
site de Toulouse,
Hôtel Saint-Jean
© Drac Occitanie



Rachida DATI

MINISTRE DE LA CULTURE

Cabinet de la Ministre

Bureau du cabinet

- Collège de déontologie
- Conseil de l'Ordre des Arts et des Lettres
- Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels
- Conseil national de la Culture scientifique, technique et industrielle
- Conseil national de la recherche archéologique (CNRA)
- Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire
- Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA)
- Conseil supérieur des archives
- Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle
- Comité d'histoire du ministère de la Culture et des institutions culturelles
- Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA)
- Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA)
- Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

Inspection générale des affaires culturelles

Secrétariat général

Haute fonctionnaire adjointe de défense et de sécurité

Haut fonctionnaire à la transition écologique et au développement durable

Haute fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations

Mission Cycle des Hautes Etudes de la Culture

Délégation ministérielle à l'encadrement supérieur

Service des ressources humaines

Service des affaires financières et générales

Service des affaires juridiques et internationales

Service du numérique

Délégation à l'information et à la communication

Département de la stratégie et de la modernisation

Département de l'action territoriale

Département des études, de la prospective, des statistiques et de la

Direction générale des patrimoines et de l'architecture

Service de l'architecture

Service interministériel des Archives de France

Service des musées de France

Service du patrimoine

Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Sous-direction des affaires financières et générales

Mission patrimoine mondial

Direction générale de la création artistique

Mission de coordination

Délégation aux arts visuels

Délégation à la danse

Délégation à la musique

Délégation au théâtre et aux arts associés

Sous-direction des enseignements spécialisés et supérieurs et de la recherche

Sous-direction des affaires financières et générales

Inspection de la création artistique

Délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi

Département de la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux

Direction générale des médias et des industries culturelles

Service du livre et de la lecture

Service des médias

Délégation aux entreprises culturelles

Délégation à la régulation des plateformes numériques

Département des affaires financières et générales

Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

Haut-Fonctionnaire au Handicap et à l'inclusion

Délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques

Sous-direction de la participation à la vie culturelle

Sous-direction des formations et de la recherche

Département des territoires

Département des affaires générales

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Mission emploi et diffusion de la langue française

Mission développement et enrichissement de la langue française

Mission langues de France et Outre-Mer

Mission langues et numérique

Mission sensibilisation et développement des publics

Bureau des affaires générales et financières

Services déconcentrés

- Directions régionales des affaires culturelles : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-France-Comté, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Corse, Grand-Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Directions des affaires culturelles : Guadeloupe, Martinique, Océan Indien, Mayotte – Direction de la culture, de la jeunesse et des sports de Guyane
- Unités des Drac implantées dans les départements : les unités départementales de l'architecture et du patrimoine (Udap).
- Services dédiés à la Culture : Mission aux affaires culturelles de Nouvelle-Calédonie, Mission aux affaires culturelles en Polynésie française, Saint-Pierre et Miquelon
- Services à compétence nationale
- Archives nationales (sites de Paris, Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine) – Archives nationales d'Outre-Mer – Archives nationales du monde du travail – Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) – Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) – Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) – Médiathèque de l'architecture et du patrimoine – Musée Clémenceau et de Lattre de Tassigny – Musée d'Archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye – Musée de la Renaissance au château d'Écouen – Musée de Port-Royal des Champs – Musée de la Préhistoire – Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau (annexes : maison Bonaparte et musées de l'île d'Aix) – Musée des plans-reliefs – Musée du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny – Musée Magnin – Musée national et domaine du château de Pau – Musées et domaines de Compiègne et Blérancourt – Musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes (musée Fernand Léger, musée Marc Chagall, musée La guerre et la paix de Picasso)

Établissements publics

Académie de France à Rome (AFR) – Bibliothèque nationale de France (BnF) – Bibliothèque publique d'information (BPI) – Centre des monuments nationaux – Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) – Centre national de la Musique (CNM – anciennement CNV) – Centre national de la Danse (CND) – Centre national des Arts plastiques (Cnap) – Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) – Centre national du Livre (CNL) – Château de Fontainebleau – Château, musée et du domaine national de Versailles – Cité de l'Architecture et du Patrimoine (Capa) – Cité de la Musique-Philharmonie de Paris – Comédie-Française – Conservatoire national supérieur d'Art dramatique (CNSAD) – Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Lyon (CNSMD Lyon) – Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMD Paris) – Domaine national de Chambord – École du Louvre – Écoles d'architecture (Bordeaux, Bretagne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marne-la-Vallée, Marseille-Luminy, Montpellier-Languedoc-Roussillon, Nancy, Nantes, Normandie, Paris-Belleville, Paris-La Villette, Paris-Malaquais, Paris-Val-de-Seine, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Versailles) – École nationale supérieure d'art de Bourges – École nationale supérieure d'art de Cergy-Pontoise – École nationale supérieure d'art de Dijon – École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson – École nationale supérieure d'art de Nancy – École nationale supérieure de création industrielle-les ateliers (ENSCI) – École nationale supérieure de la photographie d'Arles – École nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad) – École nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSB-A) – École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis) – Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris – Établissement public Cité de la céramique-Sèvres et Limoges – Établissement public de la Porte Dorée – Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV) – Institut français – Institut national d'histoire de l'art (INHA) – Institut national de l'audiovisuel (INA) – Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) – Institut national du patrimoine (INP) – Établissement public du Mont-Saint-Michel – Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie – Musée des arts asiatiques Guimet – Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) – Musée du Louvre – Mobilier national, Manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie – Ateliers-conservatoires d'Alençon et du Puy-en-Velay – Musée du quai Branly Jacques Chirac – Musée national Jean-Jacques-Henner et musée national Gustave-Moreau – Musée national Picasso Paris – Musée Rodin – Opéra national de Paris (ONP) – Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic) – Universcience Palais de la Découverte et Cité des sciences et de l'industrie – Réunion des musées nationaux et Grand Palais des Champs-Élysées (RMN-GPCE) – Odéon Théâtre de l'Europe – Théâtre national de Chaillot – Théâtre national de l'Opéra-Comique – Théâtre national de la Colline – Théâtre national de Strasbourg (TNS) – Villa Arson.

Devant *Le Sacre de Napoléon*
par David © 2019 musée du Louvre
Nicolas Guiraud



18 Drac & DAC
(directions
régionales des
affaires culturelles)
et 3 services en
Nouvelle-Calédonie,
Polynésie française
et Saint-Pierre et
Miquelon

— 20 SCN
(services
à compétence
nationale)
musées nationaux
et autres services

— 79 EP
(établissements
publics)

59 établisse-
ments publics
administratifs
(ÉPA),
dont **20** écoles
d'architecture
et **5** écoles
d'art en région

19 établisse-
ments publics
à caractère
industriel et
commercial
(Épic)

1 établissement
public à caractère
scientifique,
culturel et
professionnel
(EPSCP)

LE MINISTÈRE, SA MISSION

Le ministère de la Culture a pour mission de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'Humanité et d'abord de la France.

À ce titre, il conduit la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes, il favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit et le développement des pratiques et des enseignements artistiques.

Il contribue, conjointement avec les autres ministres intéressés, au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation.

Il encourage les initiatives culturelles locales, développe les liens entre les politiques culturelles de l'État et celles des collectivités territoriales et participe à ce titre à la définition et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la décentralisation.

Il veille au développement des industries culturelles. Il contribue au développement des nouvelles technologies de diffusion de la création et du patrimoine culturels. Il veille au développement et à la valorisation des contenus et services culturels numériques.

Il définit, coordonne et évalue la politique du Gouvernement relative aux arts du spectacle vivant et aux arts plastiques.

Il met en œuvre, conjointement avec les autres ministres intéressés, les actions de l'État destinées à assurer le rayonnement dans le monde de la culture et de la création artistique françaises et de la francophonie.

Il contribue à l'action culturelle extérieure de la France et aux actions relatives aux implantations culturelles françaises à l'étranger.

Pour l'exercice de ses attributions, la ministre de la Culture a autorité sur le secrétariat général, la direction générale des patrimoines et de l'architecture, la direction générale de la création artistique, la direction générale des médias et des industries culturelles, la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, la délégation générale à la langue française et aux langues de France, l'inspection générale des affaires culturelles, le haut fonctionnaire de défense et de sécurité et le bureau du cabinet.

Il exerce la tutelle sur le Centre national du cinéma et de l'image animée. Il a également autorité sur l'inspection de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle.

Le ministre de la Culture assure, conformément à leurs dispositions statutaires, la tutelle des établissements publics relevant de ses attributions.

— Budget 2025 : quelques chiffres clés

En 2025, avec un budget de 4,463 milliards (hors audiovisuel public) après 4,466 milliards en 2024, le budget de la mission Culture et Médias est en quasi reconduction. Un amendement patrimoine à hauteur de 275M€ permettra de soutenir de nombreux projets d'entretien et de restauration (schéma directeur de Versailles par ex).

Ce budget s'inscrit dans la continuité de la trajectoire de hausse des crédits depuis 2017, avec une augmentation de plus d'un milliard d'euros, soit +30%. Il s'agit là d'une reconnaissance de la place centrale de la Culture dans notre société.

Ces crédits sont destinés à soutenir une politique culturelle vivante et ancrée dans les territoires (création et innovation, soutien aux artistes, printemps de la ruralité, efforts en faveur du patrimoine, renouvellement des publics), accompagner les mutations des secteurs culturels exposés aux bouleversements du numérique, poursuivre l'effort de transmission du patrimoine bâti et muséal aux générations présentes et futures.

Ces crédits sont complétés par 3,09 milliards d'euros pour l'audiovisuel public avec pour ambition de soutenir le pluralisme des médias et l'accès à l'information.

C'est un budget de 11 milliards d'euros sur l'année 2025 pour impulser et accompagner les mutations de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.culture.gouv.fr/fr/dossiers/
le-budget-du-ministere-de-la-culture](http://www.culture.gouv.fr/fr/dossiers/le-budget-du-ministere-de-la-culture)

— Effectifs

Le ministère de la Culture est un ministère essentiellement francilien : en 2024, 81 % des effectifs totaux sont affectés dans des établissements franciliens ou en administration centrale et 78,7% sont implantés dans les établissements publics (titre 2 et titre 3).

Plafond LFI en ETPT	2025
T2	9157
T3	19983
TOTAL MINISTÈRE	29 140

	Plafond LFI 2025	%
Ministère	5 658	21,3
Opérateurs (T2 + T3)	23 482	78,7
TOTAL	29140	100



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*